

2018

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International
Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ODICEO
115, boulevard de Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Medicrea International,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Medicrea International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 6 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

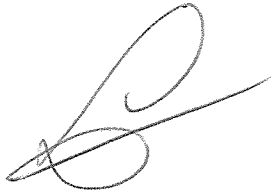
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2019


Les Commissaires aux Comptes

ODICEO



Agnès Lamoine

ERNST & YOUNG et Autres



Lionel Denjean

1. ACTIVITE

MEDICREA est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale reposant sur la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence).

MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA est une PME lyonnaise de 180 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

MEDICREA est une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux. Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat la prise en charge des pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité ultra-moderne de fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Belgique, en Pologne et en Australie où il détient des filiales. Dans les pays où il n'est pas directement présent, le Groupe commercialise ses produits grâce à un réseau de distributeurs indépendants.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

2.1. MARCHE ET ENVIRONNEMENT

La médecine personnalisée est un axe de recherche présent dans tous les domaines de la santé. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

MEDICREA a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D.

Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD® ASI (Adoptive Spine Intelligence), MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

MEDICREA a accompli des progrès très importants ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ LAB et les implants sur mesure UNiD™ TEK, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

2.2. RESULTATS ET PERFORMANCE

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 32,3 millions d'euros, en croissance de 22% à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe.

Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017. La tendance est encore plus marquante aux Etats-Unis où le nombre de chirurgies personnalisées réalisées au 4ème trimestre 2018 est en très nette hausse de +94% par rapport au 4ème trimestre 2017.

Le taux de marge brute s'établit à 71 %, en recul de 2 points par rapport au précédent exercice du fait d'une répartition des ventes par produits différente. Le taux de marge brute s'est toutefois nettement amélioré au cours de l'année, passant de 68% sur le 1er semestre à près de 75% sur le 2nd semestre grâce à un mix des ventes plus favorable et à une baisse du recours à la sous-traitance.

Les charges opérationnelles augmentent de 3,4 millions d'euros par rapport à 2017. Les dépenses de recherche et développement augmentent de 1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent et reflètent les efforts du Groupe pour développer et compléter l'offre logicielle des produits sur-mesure et services associés UNiD ASI™.

Les frais de commercialisation et commissions sur ventes sont en hausse de 2,2 millions d'euros suite à l'ouverture de deux nouvelles filiales (Belgique et Australie) entraînant mécaniquement une hausse des dépenses marketing et commerciales de 1,6 million d'euros, et au poids de plus en plus important de la vente via des distributeurs aux États-Unis ayant pour conséquence une augmentation de 0,9 million d'euros des commissions sur ventes.

Compte-tenu de ces éléments, la perte opérationnelle avant charges non récurrentes est de -7,8 millions d'euros contre -7,6 millions d'euros l'année précédente.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 0,6 million d'euros comprennent principalement les frais engagés dans le cadre de la mise en sommeil de la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, de l'arrêt de l'activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux ainsi que des frais d'avocat pour des actions en justice aux États-Unis.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,2 million d'euros. Le résultat courant avant impôt s'établit à -11,3 millions d'euros contre -11,2 millions au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une trésorerie de 11 millions d'euros.

2.3. PORTEFEUILLE PRODUITS ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

MEDICREA est la première société de l'industrie du rachis à proposer un ensemble complet de services de planification chirurgicale mettant en œuvre intelligence artificielle, modélisation prédictive et implants personnalisés. L'exercice 2018 a permis au Groupe de conforter cette position en renforçant son offre UNiD® tout en continuant le développement de son portefeuille de produits standards.

Offre d'implants sur-mesure et services UNiD ASI™

En août, MEDICREA a organisé le tout premier colloque consacré à l'intelligence artificielle appliquée à la chirurgie de la colonne vertébrale et son rôle dans le traitement des déformations rachidiennes complexes. 20 chirurgiens internationaux, leaders d'opinion dans ce domaine, ont participé à cet évènement au cours duquel MEDICREA a présenté sa technologie exclusive UNiD ASI™.

En octobre, MEDICREA a présenté une nouvelle étude démontrant que les patients opérés avec une tige sur-mesure UNiD® ont 2,6 fois plus de chance d'obtenir une correction optimale de leur déformation de la colonne vertébrale. Cette étude vient confirmer l'intérêt de l'utilisation des tiges sur-mesure UNiD® pour la correction chirurgicale du déséquilibre sagittal chez l'adulte.

En parallèle, tout au long de l'année, les équipes de recherche et développement ont travaillé sur l'enrichissement de l'offre UNiD®, avec notamment la possibilité dès 2019 de sélectionner de façon très précise avant la chirurgie l'ensemble des vis et implants intersomatiques qui seront utilisés.

Cages intersomatiques en titane imprimés en 3D

En début d'année 2018, suite à l'obtention de l'homologation par la FDA, MEDICREA a lancé la commercialisation de sa gamme IB3D de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D au sein de sa propre unité interne de fabrication additive.

En mai, la gamme IB3D est étendue grâce à l'homologation FDA des cages intersomatiques en titane sur-mesure imprimées en 3D. Grâce à cette nouvelle homologation, MEDICREA est le seul acteur du marché mondial autorisé à commercialiser aux États-Unis des dispositifs imprimés en 3D sur mesure fabriqués suite à une étape de planification pré-opératoire et conçus pour s'adapter parfaitement à l'anatomie unique de chaque patient.

Autres produits de la gamme

Le Groupe a obtenu fin 2018 les autorisations nécessaires pour fabriquer en interne le LigaPASS®, son produit phare de ligamento-plastie de la colonne vertébrale, ce qui devrait contribuer à l'amélioration de la marge brute au cours des prochains exercices.

MEDICREA a par ailleurs déposé auprès de la FDA le dossier d'homologation pour la commercialisation aux États-Unis d'une vis tulipe générique de dernière génération et pourra ainsi proposer une offre toujours plus complète notamment aux chirurgiens qui ont déjà largement adopté les tiges sur mesure UNiD®.

2.4. ORGANISATION

Plusieurs variations de périmètre ont eu lieu en 2018 et ont modifié l'organisation du Groupe :

En février, la filiale de distribution MEDICREA BELGIUM est créée en association avec le distributeur historique du Groupe sur le marché Belge. Ce dernier assurait déjà la distribution des produits MEDICREA depuis plus de dix ans et contrôle environ 25% du marché local. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En juin, la filiale de distribution MEDICREA AUSTRALIA est créée en association avec un distributeur local spécialisé dans la colonne vertébrale afin d'assurer la commercialisation des produits du Groupe en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'Australie constitue le 3^{ème} plus grand marché au monde après les États-Unis et le Japon. MEDICREA détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et prévoit de monter progressivement au capital au cours des prochaines années et devenir ainsi son unique actionnaire.

En août, la filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, qui assurait la commercialisation des produits du Groupe au Royaume-Uni, a été mise en sommeil. La distribution des produits MEDICREA est désormais assurée sur ce territoire par un distributeur indépendant.

En décembre, le Groupe a également cessé son activité accessoire de réparations de moteurs pour appareils chirurgicaux.

2.5. VIE BOURSIERE

En août 2018, la Société a fait son entrée sur le marché OTCQX Best Market aux États-Unis sous les symboles (« tickers ») MRNTY et MRNTF, de sa propre initiative afin de permettre à des actionnaires américains qui ne souhaitent pas acquérir des titres sur un marché européen de le faire directement aux États-Unis. Le ticker MRNTY représentent les ADR (American Depositary Receipts) et le ticker MRNTF représentent les actions ordinaires de la Société. Chaque ADR correspond à une action ordinaire négociée sur Euronext-Growth. Cette cotation sur une place de marché américaine permet désormais à des investisseurs institutionnels et individuels aux États-Unis d'acheter et de vendre en dollars soit des ADR, soit des actions ordinaires de la Société.

2.6. FINANCEMENT

La Société a placé en juillet 2018, 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros.

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un bon de souscription d'action (BSA), soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »), dont 3,1 millions encaissés en juillet.

La Société a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

La souscription de ces obligations s'est accompagnée du remboursement anticipé pour 15 millions d'euros de l'emprunt obligataire convertible contracté auprès du fonds américain Athyrium en août 2016, et du remboursement anticipé pour 1,6 millions d'euros de certains emprunts bancaires faisant l'objet de garanties antérieurement données sur le fonds de commerce

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

MEDICREA • ETATS FINANCIERS CONSOLIDES • 2018

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2018

3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Chiffre d'affaires	3.1 et 4.5	32 279 021	27 147 831
Coût des ventes		(9 282 951)	(7 315 629)
Marge brute		22 996 070	19 832 202
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		<i>71,2 %</i>	<i>73,1 %</i>
Frais de recherche et développement	4.6	(3 066 690)	(2 016 880)
Frais de commercialisation	4 et 5	(16 532 462)	(15 240 309)
Commissions sur ventes		(3 716 778)	(2 776 366)
Frais administratifs	4 et 5	(7 469 161)	(7 399 468)
Autres produits et charges opérationnels	4.9.2	(561 038)	(924 110)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(8 350 059)	(8 524 931)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	5.5.3	(728 078)	(287 338)
Résultat opérationnel après paiements en actions	4.9.1	(9 078 137)	(8 812 269)
Coût de l'endettement financier net	8.3.1	(2 428 171)	(2 248 952)
Autres (charges) / produits financiers	8.3.2	166 002	(170 728)
(Charges) / produits d'impôts	9.1	(469 822)	504 657
Résultat net consolidé		(11 810 128)	(10 727 292)
Résultat net par action	10.2	(0,76)	(0,93)
Résultat net dilué par action	10.2	(0,76)	(0,93)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé	(11 810 128)	(10 727 292)
Ecarts de conversion	80 818	(782 854)
Résultat global total	(11 729 310)	(11 510 146)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.3. BILAN CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Ecarts d'acquisition	6.1	12 131 603	2 626 620
Immobilisations incorporelles	6.6	8 098 712	7 882 753
Immobilisations corporelles	6.6	10 353 786	10 771 748
Immobilisations financières	6.6	650 629	686 518
Impôts différés	9.3	2 122 210	2 044 496
Total actifs non courants		33 356 940	24 012 135
Stocks et en-cours	4.2	9 662 145	9 812 700
Clients et comptes rattachés	4.3	5 361 252	3 973 135
Autres actifs courants	4.3	2 480 928	2 215 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.5	10 802 725	11 980 693
Total actifs courants		28 307 050	27 981 661
Total actif		61 663 990	51 993 796
En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Capital	10.1	2 595 176	2 413 266
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10.1	26 450 274	60 567 352
Réserves consolidées	10.1	(2 308 227)	(30 463 815)
Résultat de l'exercice	10.1	(11 810 128)	(10 727 292)
Total capitaux propres		14 927 095	21 789 511
Avances conditionnées	8.2	100 000	196 250
Provisions non courantes	7.1	621 868	574 567
Impôts différés	9.3	669 701	859 695
Dettes financières long terme	8.1.4	31 730 339	16 738 955
Autres passifs non courants	4.4	174 672	-
Total passifs non courants		33 296 580	18 369 467
Provisions courantes	7.1	122 299	225 675
Dettes financières court terme	8.1	4 854 331	4 387 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.4	4 803 155	4 672 856
Autres passifs courants	4.4	3 660 530	2 548 909
Total passifs courants		13 440 315	11 834 818
Total passif		61 663 990	51 993 796

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En euros	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé		(11 810 128)	(10 727 292)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		6 033 656	4 996 876
Dotations / (Reprises) aux provisions		153 896	(98 238)
Résultat des cessions d'actifs immobilisés		226 581	56 212
Charges de personnel liées aux actions		728 078	287 338
Variation d'impôts différés		(267 708)	(138 764)
Impôts sur le résultat		(274 309)	(897 375)
Coût de l'endettement financier net		2 428 171	2 248 952
Capacité d'autofinancement		(2 781 763)	(4 272 291)
Variation des stocks et en cours		14 161	(1 832 886)
Variation des créances clients		(1 461 694)	1 192 322
Variation des dettes fournisseurs		130 300	(1 328 120)
Variation des autres créances et autres dettes		1 562 230	2 463 918
Trésorerie provenant du BFR		244 997	495 234
Impôts versés / remboursements d'impôts		(267 424)	(15 447)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(2 804 190)	(3 792 504)
Acquisitions d'immobilisations		(5 604 295)	(8 132 598)
Cessions d'immobilisations		220 097	662 432
Incidences des variations de périmètre		106 836	-
Subventions reçues / (reversées)		(96 250)	(121 250)
Autres variations		77 009	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(5 296 603)	(7 591 416)
Augmentation de capital		3 083 777	20 216 961
Emission d'emprunts	8.1.2	27 400 800	492 020
Remboursement d'emprunts	8.1.2	(20 185 922)	(2 977 473)
Intérêts versés		(1 429 672)	(1 301 818)
Autres variations	8.1.6	(1 797 153)	(1 276 760)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		7 071 830	15 152 930
Ecart de conversion relatif aux liquidités		(117 247)	48 581
Autres variations		72 647	21 258
Variation de trésorerie		(1 073 563)	3 838 849
Trésorerie à l'ouverture		11 092 231	7 253 382
Trésorerie à la clôture		10 018 668	11 092 231
Trésorerie active à l'ouverture		11 980 693	8 063 140
Trésorerie active à la clôture		10 802 725	11 980 693
Variation de trésorerie active		(1 177 968)	3 917 553
Trésorerie passive à l'ouverture		(888 462)	(809 758)
Trésorerie passive à la clôture		(784 056)	(888 462)
Variation de trésorerie passive		104 405	(78 704)
Variation de trésorerie		(1 073 563)	3 838 849

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31.12.2016	10 033 167	1 605 307	12 475 894	14 081 201
Augmentation de capital	5 049 744	807 959	18 113 797	18 921 756
Résultat global de l'exercice 2017	-	-	(11 510 146)	(11 510 146)
Stock-options et actions gratuites	-	-	287 338	287 338
Autres variations	-	-	9 362	9 362
Capitaux propres au 31.12.2017	15 082 911	2 413 266	19 376 245	21 789 511
Augmentation de capital	1 136 936	181 910	2 509 894	2 691 804
Résultat global de l'exercice 2018	-	-	(11 729 310)	(11 729 310)
Stock-options et actions gratuites	-	-	728 078	728 078
Autres variations	-	-	1 447 012	1 447 012
Capitaux propres au 31.12.2018	16 219 847	2 595 176	12 331 919	14 927 095

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

3.6. NOTES EXPLICATIVES

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Euronext Growth, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED. Depuis août 2018, les titres de la Société sont également négociables sur le marché américain via la plateforme OTCQX Best Market sous les symboles MRNTF et MRNTY.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2019. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2019.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), approuvées par l'Union Européenne en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/law-details_fr

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;
- les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee).

1.1.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Normes, Amendements et interprétations	IFRS 9 - Instruments financiers Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2018
Présentation et principes généraux	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9.</p> <p>Cette dernière introduit des changements importants par rapport à la norme IAS 39 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposent désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ; - le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche fondée sur les pertes de crédit avérées au profit d'une approche retenant les pertes de crédit attendues ; - le volet couverture comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement des modalités de mise en œuvre de la comptabilité de couverture à la stratégie de gestion des risques du Groupe.
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe n'a pas identifié de modification significative sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations.</p> <p>Une analyse détaillée du modèle de dépréciation des actifs financiers et notamment des créances clients a été effectuée. Compte tenu de la typologie de ses clients et du risque constaté les années antérieures, le Groupe n'a pas identifié de modifications significatives sur la comptabilisation de ses dépréciations.</p>
Application par le Groupe	Le Groupe applique la norme IFRS 9 depuis le 1 ^{er} janvier 2018 sans que celle-ci n'entraîne de modification significative dans ses comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018.
Normes, Amendements et interprétations	IFRS 15 – Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2018
Présentation et principes généraux	Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une norme relative à la reconnaissance des produits des activités ordinaires en application de laquelle le chiffre d'affaires doit être reconnu au transfert du contrôle des biens ou services vendus pour une somme qui reflète ce que l'entité s'attend à recevoir pour sa prestation. IFRS 15 et les clarifications associées, publiées par l'IASB le 12 avril 2016, remplacent les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées.
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe a procédé à une sélection des principales transactions et contrats représentatifs de son activité. Ces derniers ont fait l'objet d'une analyse au regard du modèle en cinq étapes imposé par la norme afin d'identifier les zones de jugement et les éventuels changements engendrés par son application.</p> <p>Cette analyse n'a pas révélé d'incidences sur la présentation du chiffre d'affaires et du compte de résultat du Groupe.</p>
Application par le Groupe	Le Groupe applique la norme IFRS 15 depuis le 1 ^{er} janvier 2018 sans que celle-ci n'entraîne de modification significative dans ses comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018.

L'IASB a également publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne suivants et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 :

Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
Interprétation IFRIC 22	Transactions en devises et paiements d'avance.
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016	Diverses dispositions

Ces publications n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

1.1.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018 et non anticipés par le Groupe

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Normes, Amendements et interprétations	IFRS 16 – Contrats de location Norme applicable au 1 ^{er} janvier 2019																																		
Présentation et principes généraux	Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la divergence de traitement comptable qui existait précédemment entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an selon les modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit.																																		
Conséquences pour le Groupe	<p>Le Groupe a recensé l'ensemble de ses contrats de location et leurs principales dispositions. Si le Groupe avait anticipé l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2018, les impacts suivants auraient été constatés dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau bilantiel, prise en compte des éléments suivants : <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">En millions d'euros</th> <th colspan="4">31.12.2018</th> </tr> <tr> <th>Valeur brute</th> <th>Amort.</th> <th>Valeur nette</th> <th>Dette financière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Constructions</td> <td>19,6</td> <td>(4,4)</td> <td>15,2</td> <td>16,3</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>0,7</td> <td>(0,4)</td> <td>0,3</td> <td>0,3</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>20,3</td> <td>(4,8)</td> <td>15,5</td> <td>16,6</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du compte de résultat, modifications des (charges) / produits comme suit : <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th>En millions d'euros</th> <th>31.12.2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Charges locatives</td> <td>2,2</td> </tr> <tr> <td>Charges d'intérêts</td> <td>(0,5)</td> </tr> <tr> <td>Dotations aux amortissements</td> <td>(2,0)</td> </tr> <tr> <td>Résultat</td> <td>(0,3)</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau des indicateurs de performance, amélioration de l'EBITDA, résultat opérationnel avant intérêts, amortissements et dépréciations de 2,2 millions d'euros. 	En millions d'euros	31.12.2018				Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dette financière	Constructions	19,6	(4,4)	15,2	16,3	Véhicules	0,7	(0,4)	0,3	0,3	Total	20,3	(4,8)	15,5	16,6	En millions d'euros	31.12.2018	Charges locatives	2,2	Charges d'intérêts	(0,5)	Dotations aux amortissements	(2,0)	Résultat	(0,3)
En millions d'euros	31.12.2018																																		
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dette financière																															
Constructions	19,6	(4,4)	15,2	16,3																															
Véhicules	0,7	(0,4)	0,3	0,3																															
Total	20,3	(4,8)	15,5	16,6																															
En millions d'euros	31.12.2018																																		
Charges locatives	2,2																																		
Charges d'intérêts	(0,5)																																		
Dotations aux amortissements	(2,0)																																		
Résultat	(0,3)																																		
Application par le Groupe	Les modalités de transition se feront en « full rétrospectif ».																																		

L'IASB a également publié des amendements à IFRS 9 concernant les clauses de remboursement anticipé, d'application au 1^{er} janvier 2019, pour lesquels le Groupe n'entrevoit pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés.

1.1.3 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

Normes, Amendements et interprétations		Date d'application (1)
Amendements à IAS 28	Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises.	1 ^{er} janvier 2019
Interprétation IFRIC 23	Positions fiscales incertaines.	1 ^{er} janvier 2019
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017	Diverses dispositions	1 ^{er} janvier 2019
Amendements à IAS 19	Modification, réduction ou liquidation d'un régime	1 ^{er} janvier 2019
Révision du cadre conceptuel de l'information financière	Modification des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS	1 ^{er} janvier 2019

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

1.2 Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont établis en euros selon le respect du principe de continuité d'exploitation comme décrit à la note 8.5.3 « Risques de liquidité » qui s'apprécie en fonction de la capacité du Groupe au cours des 12 mois postérieurs à la date d'arrêté des comptes à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme grâce à une capacité d'autofinancement positive et/ou en générant des ressources financières suffisantes.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2018, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2018.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

Les résultats des filiales acquises sont consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est exercé.

2.2 Méthodes de conversion

2.2.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion » et en écart de conversion relatif aux liquidités pour le tableau des flux de trésorerie.

2.2.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat.

Certains prêts et emprunts libellés en devises étrangères sont considérés, en substance, comme faisant partie intégrante de l'investissement net dans une filiale dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, lorsque leurs règlements ne sont ni planifiés, ni probables dans un avenir prévisible. Les différences de change relatives à ces prêts et emprunts sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, dans les écarts de conversion, pour leur montant net d'impôts. Ce traitement spécifique s'applique jusqu'à la date de sortie définitive de l'investissement net ou jusqu'au moment où le remboursement partiel ou total de ces emprunts ou prêts devient hautement probable.

À compter de la date de déqualification de l'investissement net, les écarts de conversion générés postérieurement sont comptabilisés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat consolidé. Les écarts de conversion comptabilisés antérieurement en autres éléments du résultat global ne sont recyclés en résultat qu'à la date de cession partielle ou totale de la filiale. Le Groupe examine au cas par cas si le remboursement partiel ou total des emprunts et prêts constitue une sortie partielle ou totale de la filiale.

2.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un goodwill est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un goodwill au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du goodwill partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés sur la ligne « Autres produits et charges » sur la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou parmi les autres éléments du résultat global selon la norme IFRS appropriée.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation que le Groupe détenait précédemment dans l'entreprise acquise est réévaluée, au moment de la prise de contrôle de cette entreprise, à la juste valeur par le compte de résultat. Pour la détermination du goodwill à la date d'obtention du contrôle, la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le prix payé) est augmentée de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe. Le montant des autres éléments du résultat global précédemment comptabilisé au titre de la participation détenue avant la prise de contrôle est recyclé en compte de résultat.

2.4 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA GMBH ;
- MEDICREA POLAND ;
- MEDICREA BELGIUM ;
- MEDICREA AUSTRALIA.

Le Groupe a créé en février 2018 MEDICREA BELGIUM, société anonyme de droit belge au capital de 200 000 euros dont le siège social est situé à Houwaart, en association avec la société Motion Medical, qui jusqu'alors distribuait les produits de MEDICREA en Belgique. Le Groupe détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA BELGIUM et montera progressivement au capital de sa filiale au cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par Motion Medical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2019 – 2022 comme suit :

- En 2019, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2018 de MEDICREA BELGIUM ;

- En 2020, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2019 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA BELGIUM ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 10 X l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA BELGIUM ;

Au 31 décembre 2018, la juste valeur de l'engagement de rachat de 49 % du capital de MEDICREA BELGIUM a été valorisée pour un montant de 8,9 millions d'euros sur la base de la performance de l'exercice 2018 et des prévisionnels d'EBITDA (*) 2019, 2020 et 2021 disponibles à cette date et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

Le Groupe a créé en juin 2018 MEDICREA AUSTRALIA, société de droit australien au capital de 300 000 dollars australien dont le siège social est situé à Brisbane, en association avec la société National Surgical, distributeur de dispositifs médicaux en Australie. Le Groupe détient une participation majoritaire de 51 % dans MEDICREA AUSTRALIA et montera progressivement au capital de sa filiale au cours des prochaines années pour en devenir son unique actionnaire. Un pacte d'actionnaires a été signé en ce sens et contient des engagements croisés d'achat et de vente de la participation de 49 % détenue par National Surgical au 31 décembre 2018, s'échelonnant sur la période 2021 – 2024 comme suit :

- En 2021, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2020 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2022, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2021 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2023, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2022 de MEDICREA AUSTRALIA ;
- En 2024, rachat de 12,25 % des titres sur la base de 7 X la quote-part de l'EBITDA (*) 2023 de MEDICREA AUSTRALIA ;

Au 31 décembre 2018, la juste valeur de l'engagement de rachat de 49 % du capital de MEDICREA AUSTRALIA a été valorisée pour un montant de 0,7 millions d'euros sur la base des prévisionnels d'EBITDA (*) 2020, 2021, 2022 et 2023 disponibles à cette date et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

(*) Résultat opérationnel avant intérêts, amortissements et dépréciations

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1^{er} septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la fermeture du centre de distribution à Cambridge.

Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant. L'ensemble des coûts relatifs à la fermeture de MEDICREA TECHNOLOGIES UK ont été intégralement enregistrés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 (voir point 4.9.2).

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2018 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA INTERNATIONAL	 Rillieux-la-Pape, FR	Société mère	
MEDICREA USA	 New-York, US	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Preston, GB	100 %	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, DE	100 %	100 %
MEDICREA POLAND	 Łódź, PL	100 %	100 %
MEDICREA BELGIUM	 Houwaart, BE	51 %	100 %
MEDICREA AUSTRALIA	 Brisbane, AU	51 %	100 %

La participation majoritaire de MEDICREA INTERNATIONAL dans les sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA, et qui s'accompagnera comme évoquée ci-dessus, du rachat échelonné dans le temps de la totalité du capital détenu par les actionnaires minoritaires de ces deux sociétés, a été appréhendée comptablement comme une opération unique sur la base des éléments suivants :

- les deux transactions (participation majoritaire et engagement de rachat des minoritaires) ont été conclues simultanément ;
- l'effet économique de ces deux transactions doit être appréhendé comme celui d'une transaction unique ;
- la réalisation de l'une des transactions est conditionnée par la réalisation de l'autre ;
- l'une des transactions ne se justifie économiquement que considérée conjointement avec l'autre transaction.

Ainsi, dans les comptes annuels du Groupe au 31 décembre 2018, 100 % des sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA ont été consolidés alors même que le pourcentage de contrôle de MEDICREA INTERNATIONAL dans ces filiales est de 51%. Les engagements de rachat des minoritaires des sociétés MEDICREA BELGIUM et MEDICREA AUSTRALIA ont été constatés en autres dettes financières.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est basée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.








Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Pologne ;
- Belgique ;
- Australie ;
- Reste du monde.

3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique








Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	31.12.2018		31.12.2017	
	En euros	En %	En euros	En %
	6 080 368	19 %	5 965 523	22 %
	15 566 697	48 %	16 000 915	59 %
	168 442	1 %	467 935	2 %
	-	0 %	121 164	0 %
	292 140	1 %	121 114	0 %
	5 064 349	16 %	-	-
	218 205	1 %	-	-
Reste du monde	4 888 820	14 %	4 471 180	17 %
<i>dont Europe</i>	<i>2 477 114</i>		<i>2 618 606</i>	
<i>dont Amérique du Sud</i>	<i>1 034 365</i>		<i>449 032</i>	
<i>dont Asie</i>	<i>864 468</i>		<i>686 252</i>	
<i>dont Océanie</i>	<i>172 097</i>		<i>159 694</i>	
<i>dont Moyen Orient et Afrique</i>	<i>340 776</i>		<i>557 596</i>	
Total	32 279 021	100 %	27 147 831	100 %






Les ventes pour l'exercice 2018 s'élèvent à 32,3 millions d'euros, soit une croissance de +22 % à taux de change constant par rapport à 2017. Tous les marchés historiques (États-Unis, France, distribution export) sont en progression par rapport à l'exercice précédent et les nouvelles filiales (Belgique notamment et depuis le dernier trimestre Australie) contribuent désormais significativement au chiffre d'affaires Groupe.

Près de 3 200 chirurgies sur-mesure UNiD® ont été réalisées à fin décembre 2018 dont 1 250 uniquement sur l'année écoulée, soit une augmentation de 53% par rapport à l'exercice 2017.

3.2 Compte de résultat sectoriel 2018















En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Chiffre d'affaires	6 080 368	15 566 697	168 442	-	292 140	5 064 349	218 205	4 888 820	32 279 021
Coût des ventes	(2 499 926)	(2 769 024)	(39 940)	-	(122 613)	(1 721 398)	(29 592)	(2 100 458)	(9 282 951)
Marge brute	3 580 442	12 797 673	128 502	-	169 527	3 342 951	188 613	2 788 362	22 996 070
Frais de recherche et développement	(2 519 346)	(542 323)	(217)	-	(760)	(1 928)	(945)	(1 171)	(3 066 690)
Frais de commercialisation	(4 360 961)	(8 706 878)	(117 719)	(4 623)	(546 963)	(1 277 046)	(89 757)	(1 428 515)	(16 532 462)
Commissions sur ventes	(97 485)	(3 532 228)	-	-	-	-	(87 065)	-	(3 716 778)
Frais administratifs	(4 842 161)	(2 161 462)	(96 224)	(11 196)	(38 828)	(116 517)	(25 557)	(177 216)	(7 469 161)
Autres produits et charges opérationnels	(61 123)	(154 845)	(254 695)	(1 430)	-	(653)	-	(88 292)	(561 038)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(8 300 634)	(2 300 063)	(340 353)	(17 249)	(417 024)	1 946 807	(14 711)	1 093 168	(8 350 059)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(368 574)	(359 504)	-	-	-	-	-	-	(728 078)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 669 208)	(2 659 567)	(340 353)	(17 249)	(417 024)	1 946 807	(14 711)	1 093 168	(9 078 137)
Coût de l'endettement financier net	(2 166 072)	(197 586)	(12 790)	(8 404)	(4 939)	(36 005)	-	(2 375)	(2 428 171)
Autres (charges) / produits financiers	166 291	-	-	-	(29)	986	-	(1 246)	166 002
(Charges) / produits d'impôts	-	174 286	6 153	-	(3 191)	(645 417)	(1 653)	-	(469 822)
Résultat net consolidé	(10 668 989)	(2 682 867)	(346 990)	(25 653)	(425 183)	1 266 371	(16 364)	1 089 547	(11 810 128)

3.3 Compte de résultat sectoriel 2017











En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Chiffre d'affaires	5 965 523	16 000 915	467 935	121 164	121 114	4 471 180	27 147 831
Coût des ventes	(2 300 267)	(2 864 924)	(110 087)	(40 445)	(47 134)	(1 952 772)	(7 315 629)
Marge brute	3 665 256	13 135 991	357 848	80 719	73 980	2 518 408	19 832 202
Frais de recherche et développement	(1 700 356)	(314 774)	(450)	-	(109)	(1 191)	(2 016 880)
Frais de commercialisation	(4 853 888)	(7 496 267)	(755 062)	(331 041)	(357 372)	(1 446 679)	(15 240 309)
Commissions sur ventes	(96 109)	(2 678 995)	-	-	-	(1 262)	(2 776 366)
Frais administratifs	(4 566 604)	(2 431 480)	(184 505)	(43 927)	(36 974)	(135 978)	(7 399 468)
Autres produits et charges opérationnels	(356 962)	(416 291)	(89 334)	(61 523)	-	-	(924 110)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(7 908 663)	(201 816)	(671 503)	(355 772)	(320 475)	933 298	(8 524 931)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(166 731)	(120 607)	-	-	-	-	(287 338)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 075 394)	(322 423)	(671 503)	(355 772)	(320 475)	933 298	(8 812 269)
Coût de l'endettement financier net	(2 123 316)	(120 964)	(648)	(8 336)	(1 403)	5 715	(2 248 952)
Autres (charges) / produits financiers	(147 269)	(31 207)	846	-	1 050	5 852	(170 728)
(Charges) / produits d'impôts	-	456 152	41 977	7 211	(683)	-	504 657
Résultat net consolidé	(10 345 979)	(18 442)	(629 328)	(356 897)	(321 511)	944 865	(10 727 292)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

3.4 Bilan sectoriel 2018

En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Ecarts d'acquisition	12 131 603	-	-	-	-	-	-	-	12 131 603
Immobilisations incorporelles	6 956 142	1 142 570	-	-	-	-	-	-	8 098 712
Immobilisations corporelles	7 832 418	1 651 502	53 211	13 190	219 622	268 781	107 394	207 668	10 353 786
Immobilisations financières	342 921	299 119	-	-	8 589	-	-	-	650 629
Impôts différés	669 688	1 491 440	-	-	(5 244)	(32 258)	(1 416)	-	2 122 210
Total actifs non courants	27 932 772	4 584 631	53 211	13 190	222 967	236 523	105 978	207 668	33 356 940
Stocks et en-cours	7 798 134	1 341 624	12 718	-	133 830	295 126	80 713	-	9 662 145
Clients et comptes rattachés	1 143 358	2 565 781	-	10 879	71 676	550 529	77 822	941 207	5 361 252
Autres actifs courants	2 150 252	298 402	10 281	1 240	8 088	5 618	7 047	-	2 480 928
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 157 588	574 234	13 900	18 041	28 803	1 983 138	27 021	-	10 802 725
Total actifs courants	19 249 332	4 780 041	36 899	30 160	242 397	2 834 411	192 603	941 207	28 307 050
Total actif	47 182 104	9 364 672	90 110	43 350	465 364	3 070 934	298 581	1 148 875	61 663 990
En euros								Reste du monde	Total 31.12.2018
Capital	2 595 176	-	-	-	-	-	-	-	2 595 176
Primes d'émission, de fusion, d'apport	26 450 274	-	-	-	-	-	-	-	26 450 274
Réserves consolidées	(14 278 745)	(9 863 105)	401 107	48 075	828 903	526 110	258 376	44 842	(2 308 227)
Résultat Groupe de la période	(10 668 989)	(2 682 867)	(346 990)	(25 653)	(425 183)	1 266 371	(16 364)	1 089 547	(11 810 128)
Total capitaux propres	4 097 716	7 180 238	54 117	22 422	403 720	1 792 481	242 012	1 134 389	14 927 095
Avances conditionnées	100 000	-	-	-	-	-	-	-	100 000
Provisions non courantes	621 868	-	-	-	-	-	-	-	621 868
Impôts différés	669 701	-	-	-	-	-	-	-	669 701
Dettes financières long terme	31 730 339	-	-	-	-	-	-	-	31 730 339
Autres passifs non courants	-	174 672	-	-	-	-	-	-	174 672
Total passifs non courants	33 121 908	174 672	-	-	-	-	-	-	33 296 580
Provisions courantes	122 299	-	-	-	-	-	-	-	122 299
Autres passifs financiers courants	4 854 155	-	61	115	-	-	-	-	4 854 331
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 693 753	1 729 030	35 932	11 119	5 332	263 985	51 618	12 386	4 803 155
Autres passifs courants	2 292 273	280 732	-	9 694	56 312	1 014 468	4 951	2 100	3 660 530
Total passifs courants	9 962 480	2 009 762	35 993	20 928	61 644	1 278 453	56 569	14 486	13 440 315
Total passif	47 182 104	9 364 672	90 110	43 350	465 364	3 070 934	298 581	1 148 875	61 663 990

3.5 Bilan sectoriel 2017

En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Ecarts d'acquisition	2 626 620	-	-	-	-	-	2 626 620
Immobilisations incorporelles	6 751 890	1 130 863	-	-	-	-	7 882 753
Immobilisations corporelles	8 430 426	1 854 338	142 081	-	208 813	136 090	10 771 748
Immobilisations financières	374 990	285 576	-	20 070	5 882	-	686 518
Impôts différés	859 685	1 191 166	(5 704)	-	(651)	-	2 044 496
Total actifs non courants	19 043 611	4 461 943	136 377	20 070	214 044	136 090	24 012 135
Stocks et en-cours	8 400 742	1 115 799	117 691	-	178 468	-	9 812 700
Clients et comptes rattachés	1 309 859	1 693 532	103 628	8 634	47 929	809 553	3 973 135
Autres actifs courants	2 053 841	135 450	4 015	11 602	7 137	3 088	2 215 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 676 845	267 532	-	11 673	24 643	-	11 980 693
Total actifs courants	23 441 287	3 212 313	225 334	31 909	258 177	812 641	27 981 661
Total actif	42 484 898	7 674 256	361 711	51 979	472 221	948 731	51 993 796
En euros						Reste du monde	Total 31.12.2017
Capital	2 413 266	-	-	-	-	-	2 413 266
Primes d'émission, de fusion, d'apport	60 567 352	-	-	-	-	-	60 567 352
Réserves consolidées	(38 347 310)	6 007 490	821 956	334 646	750 553	(31 150)	(30 463 815)
Résultat Groupe de la période	(10 345 979)	(18 442)	(629 328)	(356 897)	(321 511)	944 865	(10 727 292)
Total capitaux propres	14 287 329	5 989 048	192 628	(22 251)	429 042	913 715	21 789 511
Avances conditionnées	196 250	-	-	-	-	-	196 250
Provisions non courantes	574 567	-	-	-	-	-	574 567
Impôts différés	859 695	-	-	-	-	-	859 695
Dettes financières long terme	16 738 955	-	-	-	-	-	16 738 955
Total passifs non courants	18 369 467	-	-	-	-	-	18 369 467
Provisions courantes	137 761	-	87 914	-	-	-	225 675
Autres passifs financiers courants	4 383 979	-	3 284	115	-	-	4 387 378
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 734	1 132 761	42 179	69 715	9 826	25 641	4 672 856
Autres passifs courants	1 913 628	552 447	35 706	4 400	33 353	9 375	2 548 909
Total passifs courants	9 828 102	1 685 208	169 083	74 230	43 179	35 016	11 834 818
Total passif	42 484 898	7 674 256	361 711	51 979	472 221	948 731	51 993 796

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

4.1 Indicateurs opérationnels de performance

Les indicateurs opérationnels de performance utilisés par le Groupe sont les suivants :

- le chiffre d'affaires ;
- le résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations ;
- le résultat opérationnel après amortissements et dépréciations.

4.2 Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche.

Les stocks de produits finis et semi finis ainsi que les en-cours sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation.

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	378 569	(46 798)	331 771	494 979	(26 379)	468 600
En-cours de production	441 059	(51 948)	389 111	1 072 507	(87 336)	985 171
Produits semi-finis	1 651 784	(420 996)	1 230 788	1 891 621	(157 507)	1 734 114
Produits finis	10 762 121	(3 051 646)	7 710 475	9 788 587	(3 163 772)	6 624 815
Total	13 233 533	(3 571 388)	9 662 145	13 247 694	(3 434 994)	9 812 700

En valeur brute et au global, le stock est stable par rapport à 2017 et en baisse de 4 % à périmètre constant. La hausse de 0,9 million d'euros des produits finis fait suite aux mises à disposition des nouveaux produits, notamment l'ensemble des composants de la gamme PASS TULIP. La baisse des en-cours de production de 0,6 million d'euros traduit la normalisation du fonctionnement de l'usine de Rillieux-la-Pape.

Les dépréciations représentent au 31 décembre 2018 en moyenne 27 % des valeurs brutes contre 26 % au 31 décembre 2017.

4.3 Créances clients et autres actifs

Les créances clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Suite à l'application de la norme IFRS 9, celles-ci font désormais l'objet d'une provision pour dépréciation dès leur comptabilisation initiale, basée sur une appréciation des pertes attendues à maturité. La dépréciation est ensuite revue en fonction de l'aggravation du risque de non recouvrement, le cas échéant. Les indices de perte de valeur qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Conformément aux principes posés par IAS 39 sur la décomptabilisation des actifs financiers, une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution. Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont alors décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant.

Dans la situation inverse, ce qui est généralement le cas pour le Groupe, les créances clients continuent à être comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidée et une dette financière est reconnue à hauteur du montant cédé.

Les créances clients et autres actifs s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients	5 464 975	(103 723)	5 361 252	4 003 281	(30 146)	3 973 135
Créances sociales	5 571	-	5 571	4 714	-	4 714
Créances fiscales	1 537 202	-	1 537 202	1 690 479	-	1 690 479
Autres créances	160 460	-	160 460	295 598	-	295 598
Charges constatées d'avance	777 695	-	777 695	224 342	-	224 342
Autres actifs	2 480 928	-	2 480 928	2 215 133	-	2 215 133
Total	7 945 903	(103 723)	7 842 180	6 218 414	(30 146)	6 188 268
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>7 945 903</i>	<i>(103 723)</i>	<i>7 842 180</i>	<i>6 218 414</i>	<i>(30 146)</i>	<i>6 188 268</i>
Délais de recouvrement moyen		59 jours			55 jours	

L'augmentation des créances clients de 1,2 millions d'euros provient à hauteur de 0,6 million d'euros des variations de périmètre et pour le reste d'une dégradation ponctuelle des délais de recouvrement moyen des créances (notamment sur le marché américain) qui passent de 55 jours au 31 décembre 2017 à 59 jours au 31 décembre 2018.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer.

La variation de 0,5 million d'euros des charges constatées d'avance s'explique par l'enregistrement en décembre 2018 de factures de loyers concernant le 1er trimestre 2019, alors qu'en fin d'année 2017, les factures de loyers relatifs au 1er trimestre 2018 n'avaient pas été réceptionnées sur l'exercice 2017.

4.4 Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et les autres passifs évoluent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dettes fournisseurs	4 803 155	4 672 856
Dettes sociales	2 024 395	1 871 207
Dettes fiscales	712 937	237 931
Autres dettes	1 097 870	439 771
Autres passifs	3 835 202	2 548 909
Total	8 638 357	7 221 765
<i>dont part à moins d'un an</i>	8 463 685	6 971 619

L'augmentation des dettes fournisseurs est liée aux variations de périmètre et à des effets de saisonnalité.

Les dettes fiscales en 2018 comprennent l'impôt sur les sociétés de 0,5 million d'euros relatif à MEDICREA BELGIUM.

L'augmentation des autres passifs de 0,7 million d'euros s'explique principalement par les variations de périmètre.

4.5 Produits de l'activité

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » base la reconnaissance du chiffre d'affaires sur le transfert du contrôle, alors que la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » la basait sur le transfert des risques et des avantages. Dans la majorité des cas au sein du Groupe, le transfert du contrôle intervient au même moment que le transfert des risques, c'est-à-dire lors de l'expédition des produits. Mais dans certains cas, lorsque le Groupe livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou éventuellement les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.6 Frais de recherche et développement

4.6.1 Coûts de développement capitalisés

Le processus d'innovation peut s'analyser en une activité de recherche et une activité de développement. La recherche est l'activité qui permet d'acquérir des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles. Le développement est l'application des résultats de la recherche en vue de la réalisation des produits avant le commencement de leur production commerciale.

Les coûts liés à la recherche sont comptabilisés en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont quant à eux immobilisés, dès lors que le Groupe est en mesure de démontrer :

- son intention ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- que l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs d'une valeur supérieure à sa valeur nette comptable ;
- et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 5 ans maximum.

Les coûts de développement capitalisés sur l'exercice sont inscrits dans les postes bilantiels suivants :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche et développement	1 471 093	1 891 664
Frais de brevets	219 004	229 847
Logiciels	230 964	816 032
Total	1 921 061	2 937 543

4.6.2 Frais de recherche et développement enregistrés dans le compte de résultat

Les frais de recherche et développement passés en charges sont constitués des dépenses de la période qui n'ont pas fait l'objet d'activation et des dotations aux amortissements des frais de R&D activés. Ils sont minorés du montant du crédit impôt recherche.

En France, le crédit impôt recherche dont le calcul est basé sur certaines dépenses de recherche relatives à des projets jugés « éligibles » est remboursé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : si la société bénéficiaire du crédit impôt recherche est redevable de l'impôt, ce crédit est imputé sur l'impôt à payer ; à défaut, il est remboursé par l'État. Le crédit impôt recherche, ou tout autre dispositif fiscal similaire pouvant exister dans d'autres juridictions étrangères, n'entre donc pas dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » et est comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement en résultat opérationnel au rythme où les coûts financés sont reconnus en charges. Aux États-Unis, il existe également un système

de crédit impôt recherche, mais qui à la différence de la France, ne peut être imputé que sur l'impôt sur les résultats dont est redevable la société. En l'absence actuellement de résultats bénéficiaires aux États-Unis, le crédit impôt recherche n'est pas reconnu dans les états financiers de MEDICREA USA Corp.

Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche et développement	3 356 490	3 810 600
Frais de recherche et développement activés	(1 921 061)	(2 937 543)
Amortissements des frais de recherche et développement activés	2 518 962	2 041 198
Crédit impôt recherche	(887 701)	(897 375)
Total	3 066 690	2 016 880

4.7 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les dotations et reprises d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2018	31.12.2017
Droits de propriété industrielle et commerciale	329 559	301 568
Autres immobilisations incorporelles	2 232 970	1 728 574
Constructions	16	6 424
Installations techniques, matériel et outillage, instruments	2 742 532	2 219 605
Autres immobilisations corporelles	728 579	740 705
Total	6 033 656	4 996 876

Les règles et principes relatifs à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements et dépréciations les concernant sont examinés en détail en note 6.

Dépréciations	31.12.2018	31.12.2017
Stocks	136 394	746 679
Clients	73 577	(6 640)
Total	209 971	740 039

Les dotations aux amortissements se ventilent de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Coût des ventes	640 651	380 626
Frais de recherche et développement et brevets	2 518 962	2 041 198
Frais de commercialisation	2 052 883	1 745 501
Frais administratifs	779 801	773 992
Autres produits et charges opérationnels	41 359	55 559
Total	6 033 656	4 996 876

4.8 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.9 Résultat opérationnel et autres produits et charges opérationnels

4.9.1 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- les impôts sur les résultats.

4.9.2 Autres produits et charges

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance financière du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée « autres produits et charges ».

Les autres produits et charges se ventilent de la manière suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Fermeture de MEDICREA TECHNOLOGIES UK	(292 772)	-
Frais d'avocats	(112 685)	(416 291)
Fermeture du centre de réparations	(102 279)	-
Frais sur recherches de financements	(50 000)	-
Litiges salariés	37 081	(372 944)
Solde des frais de restructuration 2017	-	(14 585)
Autres	(40 383)	(28 600)
Total	(561 038)	(924 110)

Le Groupe a cessé son activité en Angleterre à compter du 1^{er} septembre 2018 et mis en sommeil sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES UK, entraînant le licenciement de l'ensemble du personnel et la fermeture du centre de distribution de Cambridge. Le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

Les coûts de fermeture de cette filiale, correspondent aux frais de licenciement du personnel, de dénonciation du bail des locaux, de résiliation des principaux contrats en-cours ainsi qu'au passage en pertes de la valeur nette comptable des actifs qui ne seront pas repris par le Groupe.

Les frais d'avocats sont liés à l'action intentée en justice contre K2M par MEDICREA USA ainsi que des frais de défense dans le cadre d'une investigation diligentée par le département de la Justice américaine (DOJ).

Le Groupe a également mis fin à son activité accessoire de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux à compter du 31^{er} décembre 2018, suite à la décision de son partenaire historique de confier celle-ci à une société localisée dans un autre pays européen.

Les coûts de l'arrêt de cette activité, correspondent principalement aux frais de licenciement du personnel.

Les frais sur recherches de financements sont liés à des projets qui n'ont pas été menés jusqu'à leur terme.

4.10 Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	31.12.2018	31.12.2017
USD / EUR	1,18384	1,12493
GBP / EUR	0,88535	0,87313
PLN / EUR	4,25803	4,26218
AUD / EUR	1,5817	1,47279




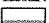


L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers 2017 et 2018 se traduit de la manière suivante :

En euros	31.12.2018 au taux 31.12.2018	31.12.2018 au taux 31.12.2017	Impact de change
Chiffre d'affaires	32 279 021	33 114 543	(835 522)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(9 078 137)	(9 154 208)	76 071

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1 Effectif

L'effectif par collège, sexe et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	56	37	93	50	34	84
Agents de maîtrise - Employés	42	44	86	51	37	88
Total	98	81	179	101	71	172
	69	56	125	74	52	126
	20	17	37	23	14	37
	-	-	-	4	2	6
	-	5	5	-	3	3
	9	2	11	-	-	-
	-	1	1	-	-	-

5.2 Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle ils ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités et préretraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe. Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations ; ils sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf. note 6.3) est alors comptabilisée au passif de la situation financière.

Le compte de résultat présente les frais de personnel par destination. Ils comprennent notamment les éléments suivants :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Traitements et salaires, intérimaires	12 337 772	11 402 201
Charges sociales	3 761 981	3 478 891
Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi	(169 751)	(161 667)
Charges de retraite des régimes à cotisations définies	103 343	87 492
Activation des frais de recherche et développement (1)	(1 133 000)	(1 257 475)
Total	14 900 345	13 549 442

(1) : pour la composante salaires et charges uniquement

En France, le Groupe bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dont le calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés. Ce crédit d'impôt est remboursé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : Il n'entre donc pas dans le champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel dans le résultat opérationnel. Il ne sera pas reconduit au-delà de l'exercice 2018.

Ces charges de personnel se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Coût des ventes	3 062 977	2 539 950
Frais de recherche et développement (1)	613 644	340 976
<i>dont salaires et charges</i>	<i>1 746 644</i>	<i>1 598 451</i>
<i>dont quote part des frais activés</i>	<i>(1 133 000)</i>	<i>(1 257 475)</i>
Frais de commercialisation	8 509 394	7 909 373
Frais administratifs	2 714 330	2 759 143
Total	14 900 345	13 549 442

(1) : correspond aux frais de personnel non activés

L'augmentation globale des charges de personnel de 1,4 million d'euros s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre consolidé de la société MEDICREA BELGIUM générant 0,8 million d'euros de frais de commercialisation et 0,1 million d'euros de frais administratifs supplémentaires.

5.3 Régime de retraites et engagements assimilés

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus.

De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité).

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans le résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes. La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend la société MEDICREA INTERNATIONAL (Import / Export) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif courant pour la part à moins d'un an et non courant pour le reste. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44,5 % pour les cadres et 37 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,60 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la norme IAS19 révisée et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2018 s'élève à 639 367 euros, comparé à 600 328 euros au 31 décembre 2017. Les variations s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Dettes actuarielles en début de période	600 328	525 011
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	<i>103 343</i>	<i>87 492</i>
<i>Coût financier net</i>	<i>7 637</i>	<i>7 272</i>
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	110 980	94 764
Ecart actuariel	(71 941)	(19 447)
Dettes actuarielles à la clôture	639 367	600 328

Les écarts actuariels sont dus aux modifications d'hypothèses pour 47 millions d'euros et à la mobilité des salariés pour 25 millions d'euros.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.4 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, la convention collective applicable ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.5 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés et/ou dirigeants du groupe MEDICREA reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Cette rémunération prend la forme de plans d'attribution d'actions gratuites ou de plans d'options d'achat d'actions. La quasi-totalité des coûts relatifs à ces plans est comptabilisée en charges.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard.

Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue sur un an hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de deux ans.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celle des titres d'un échantillon de sociétés comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015, 18 décembre 2015, 7 juin 2016, 15 juin 2017, 8 novembre 2017 et 17 mai 2018 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016, 19 septembre 2016, 14 septembre 2017, 22 décembre 2017, 8 février 2018, 27 juillet 2018 et 20 décembre 2018 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

5.5.1 Plans d'options d'achat d'actions

Les caractéristiques des plans d'achat d'actions autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'options autorisées	Nombre d'options annulées / expirées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options restant à acquérir	Prix d'exercice en euros	Année limite de levée des options
2008	20 723	16 556	4 167	-	-	-
2009	53 480	33 000	20 480	-	-	-
2010	112 800	99 926	12 874	-	-	-
2011	95 500	95 500	-	-	-	-
2013	10 000	10 000	-	-	-	-
2014	30 000	-	-	30 000	9,10	2021
2015	12 000	12 000	-	-	-	-
2016	406 500	406 500	-	-	-	-
2017	210 000	50 000	-	160 000	3,95 / 4,11 *	2024
2017	450 000	25 000	-	425 000	2,85 *	2024
2018	570 000	-	-	570 000	2,96 / 3,21 *	2025
2018	100 000	-	-	100 000	2,73	2025
2018	65 000	-	-	65 000	2,38	2025
Total	2 136 003	748 482	37 521	1 350 000		

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

5.5.1 Plans d'actions gratuites

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites autorisés par l'assemblée générale des actionnaires, sont les suivantes au 31 décembre 2018 :

Année de mise en place du plan	Nombre d'actions gratuites autorisées	Nombre d'actions gratuites annulées	Nombre d'actions gratuites acquises	Nombre d'actions restantes à remettre	Année d'acquisition (1)
2008	18 099	936	17 163	-	2010 / 2012
2009	45 800	8 100	37 700	-	2011 / 2013
2010	45 885	9 965	35 920	-	2012 / 2014
2011	3 500	-	3 500	-	2013
2016	72 990	31 000	41 990	-	2017 / 2018
2018	5 000	-	-	5 000	2019
2018	787 000	-	-	787 000	2019 / 2020
Total	978 274	50 001	136 273	792 000	

(1) L'année d'acquisition varie selon les pays où sont salariés les bénéficiaires du plan

5.5.2 Variations des plans d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites

Les opérations intervenues au cours des deux derniers exercices sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit au 31 décembre 2018 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en euros)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72
- attribuées	660 000	6,89	3,00	-	-	-
- annulées	(464 000)	5,64	5,75	(9 000)	-	-
- expirées	(59 126)	-	6,14	-	-	-
- exercées	-	-	-	(32 990)	-	-
Solde au 31.12.17	706 592	6,58	3,67	31 000	-	0,72
- attribuées	735 000	3,40	2,93	792 000	0,97	1,97
- annulées	(75 000)	3,97	3,69	(22 000)	-	-
- expirées	(16 592)	-	8,06	-	-	-
- exercées	-	-	-	(9 000)	-	0,72
Solde au 31.12.2018	1 350 000	6,01	3,16	792 000	0,97	1,97

5.5.3 Traductions comptables des instruments attribués

Les charges relatives aux instruments de paiement sur base d'actions attribués depuis l'origine s'analysent comme suit :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur (en €)	Charge comptable 2018 (en K€)	Charge des plans depuis l'origine (en K€)
05.06.2008	Option	4 167	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	69
05.06.2008	Action	17 163	Gratuit	5,73	0%	-	-	5,73	-	97
25.06.2009	Option	7 480	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,63	-	262
25.06.2009	Action	35 700	Gratuit	6,55	0%	-	-	6,55	-	267
17.12.2009	Option	13 000	6,32	5,96	0%	40%	2,54%	2,31	-	33
17.12.2009	Action	2 000	Gratuit	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	12 874	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,44	-	247
17.06.2010	Action	35 920	Gratuit	6,22	0%	-	-	6,22	-	263
16.06.2011	Option	-	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	-	244
16.06.2011	Action	3 500	Gratuit	9,40	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	-	8,77	8,88	0%	36%	2,69%	3,05	-	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,14	0%	35%	2,33%	3,01	-	91
03.09.2015	Option	-	6,67	6,48	0%	33%	0,37%	1,77	-	15
25.07.2016	Option	-	5,43	5,87	0%	35%	- 0,24%	1,85	-	160
22.08.2016	Action	-	Gratuit	5,87	0%	-	-	5,87	-	83
19.09.2016	Option	-	5,74	5,71	0%	36%	- 0,25%	1,66	-	7
19.09.2016	Action	41 990	Gratuit	5,85	0%	-	-	5,85	19	260
14.09.2017	Option	160 000	3,95	3,86	0%	34%	- 0,01%	1,07	86	114
14.09.2017	Option	-	4,11	4,61	0%	34%	- 0,01%	1,50	-	13
22.12.2017	Option	425 000	2,85	2,79	0%	35%	0,11%	0,78	197	205
08.02.2018	Option	410 000	2,96	3,19	0%	35%	0,37%	1,03	270	270
08.02.2018	Option	160 000	3,21	3,18	0%	35%	0,37%	0,93	80	80
27.07.2018	Action	5 000	Gratuit	2,99	0%	-	-	2,99	6	6
27.07.2018	Option	100 000	2,73	2,56	0%	35%	0,19%	0,70	18	18
20.12.2018	Action	697 000	Gratuit	2,26	0%	-	-	2,26	48	48
20.12.2018	Action	90 000	Gratuit	2,26	0%	-	-	2,26	3	3
20.12.2018	Option	65 000	2,38	2,38	0%	37%	0,15%	0,74	1	1
Total		2 315 794							728	2 931

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stock-options qui ont été exercées en 2014 et 2015.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions des salariés aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés de MEDICREA USA est en place depuis le 1^{er} janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Seuls les salariés ayant au minimum une ancienneté de 3 mois lors de la souscription annuelle (en décembre) peuvent participer au plan en versant mensuellement une somme forfaitaire sur un compte dédié ;

- Les sommes ainsi accumulées leur permettent, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL sur la base de 85 % du prix de l'action calculé par référence à la moyenne des cours du 1^{er} janvier et du 30 novembre ;
- Ces actions doivent être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

Depuis la mise en place de ce plan, 35 628 actions ont été souscrites par les salariés (18 147 actions en 2018 au cours de 2,67 dollars, 3 303 actions en 2017 à un cours de 3,45 dollars, 7 879 actions en 2016 à un cours de 4,32 dollars et 6 299 actions en 2015 à un cours de 6,41 dollars). La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice (9 941 dollars en 2018). Les frais liés à l'administration de ce plan, (12 850 dollars en 2018) sont supportés par MEDICREA USA.

5.7 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle du Groupe au titre du CPF (0,2 % de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.8 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte quatre dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Messieurs Fabrice KILFIGER et David RYAN, Directeurs Généraux Délégués de MEDICREA INTERNATIONAL. Depuis le 1^{er} janvier 2018, Monsieur CAFFIERO n'exerce plus de fonctions opérationnelles au sein du Groupe mais reste administrateur de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL.

5.8.1 Rémunérations versées ou attribuées en 2018

Les rémunérations versées ou attribuées en 2018 sont les suivantes :

Denys SOURNAC – Président Directeur Général

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe (1)	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération brute variable	-	-	-	-
Jetons de présence	8 000	8 000	8 000	7 000
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	308 000	308 000	308 000	307 000

(1) Prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL

Fabrice KILFIGER – Directeur Général Délégué Finances

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	197 164	197 164	187 780	187 780
Rémunération brute variable	-	15 000 (1)	15 000	15 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	11 460	11 460	10 443	10 443
Total	208 624	223 624	213 223	213 223

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

David RYAN – Directeur Général Délégué Opérations

Rémunérations (en euros)	2018		2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération brute fixe	199 500	199 500	175 370	175 370
Rémunération brute variable	-	30 000 (1)	30 000	25 000 (1)
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (2)	8 004	8 004	7 257	7 257
Total	207 504	237 504	212 627	207 627

(1) Montant versé au titre de l'exercice précédent

(2) Avantage en nature : voiture de fonction

5.8.2 Options attribuées et levées en 2018

Les options attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les options	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les options	Nombre d'options	Année limite de levée des options	Prix d'exercice (en euros)
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	160 000	2025	2,96
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	08/02/2018	60 000	2025	2,96

Il n'y a pas eu d'options levées au cours de l'exercice 2018 par les dirigeants mandataires sociaux de la Société.

Au 31 décembre 2018, l'historique des options attribuées est le suivant :

Fabrice KILFIGER					
Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	08/02/2018	
Nombre d'options attribuées	4 167	20 000	10 000	160 000	
Echéance des options	2018	2016	2017	2025	
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	2,96	
Nombre d'options exercées	4 167	11 354	-	-	
Nombre d'options annulées ou caduques	-	8 646	10 000	-	
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	160 000	

David RYAN					
Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	14/09/2017	08/02/2018
Nombre d'options attribuées	3 542	15 000	5 000	100 000	60 000
Echéance des options	2018	2016	2017	2024	2025
Prix d'exercice en euros	6,00	6,16	6,14	3,95	2,96
Nombre d'options exercées	-	-	-	-	-
Nombre d'options annulées ou caduques	3 542	15 000	5 000	-	-
Nombre d'options restant à acquérir	-	-	-	100 000	60 000

5.8.3 Actions gratuites attribuées en 2018

Les actions gratuites attribuées en 2018 sont les suivantes :

Bénéficiaires	Société ayant attribué les actions gratuites	Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	Nombre d'actions gratuites	Date de livraison	Valorisation des actions gratuites (1) (en euros)
Denys SOURNAC	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	300 000	2019	2,26
Fabrice KILFIGER	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26
David RYAN	MEDICREA INTERNATIONAL	20/12/2018	90 000	2019	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Au 31 décembre 2018, l'historique des actions gratuites attribuées est le suivant :

Denys SOURNAC

Date du Conseil d'administration	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	300 000
Date de livraison des actions gratuites	2019
Valorisation des actions gratuites en euros (1)	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

Fabrice KILFIGER

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	19/09/2016	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	2 778	7 500	2 500	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros (1)	5,73	6,55	6,22	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

David RYAN

Date du Conseil d'administration	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	16/06/2011	19/09/2016	20/12/2018
Nombre d'actions attribuées	2 361	6 000	2 500	3 000	9 000	90 000
Date de livraison des actions gratuites	2010	2011	2012	2013	2018	2019
Valorisation des actions gratuites en euros (1)	5,73	6,55	6,22	9,40	5,85	2,26

(1) Selon la méthode retenue pour les comptes consolidés

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

6.1 Ecart d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe, ou ceux à venir, en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Acquisition de MEDICREA BELGIUM	8 758 164	-
Acquisition de MEDICREA TECHNOLOGIES (*)	2 364 277	2 364 277
Acquisition de MEDICREA AUSTRALIA	747 226	-
Acquisition de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE (*)	212 573	212 573
Acquisition de MEDICREA TECHNOLOGIES UK	49 363	49 770
Total	12 131 603	2 626 620

(*) : fusionnées dans MEDICREA INNINTERNATIONAL

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont pas amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs (regroupés dans une seule UGT) à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

L'écart d'acquisition relatif à la prise de participation dans MEDICREA BELGIUM tient compte d'un engagement de rachat des titres des minoritaires de 8,9 millions d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA disponibles au 31 décembre 2018 et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %. Celui relatif à la prise de participation dans MEDICREA AUSTRALIA tient compte d'un engagement de rachat des titres des minoritaires de 0,7 million d'euros calculé sur la base des prévisionnels d'EBITDA disponibles au 31 décembre 2018 et d'un démarrage de l'activité commerciale sur le 4^{ème} trimestre 2018, et en tenant compte d'un taux d'actualisation de 1,6 %.

Sur la base du cours de l'action MEDICREA au 31 décembre 2018, la capitalisation boursière était de 37,1 millions d'euros à comparer à une situation nette consolidée de 14,9 millions d'euros à la même date.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et développement, les brevets et marques et les logiciels. Les frais de recherche et développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à cinq ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût historique conformément à la norme IAS 16. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les dépenses ultérieures sur immobilisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, sauf celles engagées pour prolonger la durée de vie du bien.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients sont immobilisés jusqu'à leur retour ou leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode exposée dans la note 6.2.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations :

- installations techniques et matériels : de 3 à 10 ans ;

- matériel de démonstration : 3 ans ;
- kits d'instruments : 3 ans ;
- matériel de bureau et informatique, et mobilier : de 3 à 10 ans ;
- installations générales et agencements : de 10 à 12 ans ;
- véhicules : 4 ans.

S'agissant des installations et agencements du siège de Rillieux-la-Pape ou des locaux de New-York, la durée d'utilité estimée correspond à la durée totale du bail.

6.5 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

6.6 Immobilisations et amortissements relatifs aux deux derniers exercices

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

Immobilisations – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais de recherche & développement	14 086 800	12 438 508
Brevets et droits similaires	4 687 565	4 468 561
Licences et logiciels	3 274 269	2 404 187
Marques	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	22 073 767	19 336 389
Constructions	-	4 525
Installations techniques et matériels	6 123 091	6 148 968
Matériel de démonstration	836 436	658 830
Kits d'instruments	7 821 310	6 401 042
Matériel informatique et de bureau	2 312 627	2 492 148
Autres immobilisations	4 141 303	3 916 801
Immobilisations corporelles	21 234 767	19 622 314
Dépôts et cautionnements	650 629	686 518
Immobilisations financières	650 629	686 518
Total valeurs brutes	43 959 163	39 645 221
Amortissements et provisions – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Amortissements immobilisations incorporelles	13 975 055	11 453 636
Amortissements immobilisations corporelles	10 880 981	8 850 566
Total amortissements et provisions	24 856 036	20 304 202
Total valeurs nettes	19 103 127	19 341 019

Sur une période de 2 années, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En euros	31.12.2018	31.12.2017
Au début	19 341 019	17 108 993
Investissements de la période	6 061 665	8 789 073
Cessions de la période	(523 686)	(940 869)
Dotations aux amortissements et provisions	(6 033 656)	(4 996 876)
Variation de périmètre	59 314	-
Variation des taux de change	198 471	(619 302)
A la clôture	19 103 127	19 341 019

6.7 Variation des immobilisations et amortissements en 2018

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

Valeurs brutes – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	Autres	31.12.2018
Frais de recherche & développement	12 438 508	22 449	1 625 843	-	-	14 086 800
Brevets et droits similaires	4 468 561	-	219 004	-	-	4 687 565
Licences et logiciels	2 404 187	44 032	891 017	64 967	-	3 274 269
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	19 336 389	66 481	2 735 864	64 967	-	22 073 767
Constructions	4 525	-	-	4 525	-	-
Installations techniques et matériels	6 148 968	330	490 524	516 731	-	6 123 091
Matériel de démonstration	658 830	13 127	331 759	167 280	-	836 436
Kits d'instruments	6 401 042	127 428	2 239 729	1 130 253	183 364	7 821 310
Matériel informatique et de bureau	2 492 148	9 935	161 696	247 954	(103 198)	2 312 627
Autres immobilisations	3 916 801	51 393	74 346	18 266	117 029	4 141 303
Immobilisations corporelles	19 622 314	202 213	3 298 054	2 085 009	197 195	21 234 767
Dépôts et cautionnements	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Immobilisations financières	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Total valeurs brutes	39 645 221	282 067	6 061 665	2 226 985	197 195	43 959 163

Amortissements – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2018
Frais de recherche & développement	7 675 359	14 121	1 690 566	-	-	9 380 046
Brevets et droits similaires	3 142 962	-	329 559	-	-	3 472 521
Licences et logiciels	610 182	9 737	542 403	64 967	-	1 097 355
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	11 453 636	23 858	2 562 528	64 967	-	13 975 055
Constructions	4 405	-	16	4 421	-	-
Installations techniques et matériels	2 558 758	330	694 139	306 332	-	2 946 895
Matériel de démonstration	379 491	3 319	221 429	105 663	(8 945)	489 631
Kits d'instruments	4 037 861	30 690	1 826 964	982 923	136 095	5 048 687
Matériel informatique et de bureau	1 272 715	7 756	328 232	236 699	10 731	1 382 735
Autres immobilisations	597 336	17 643	400 348	2 294	-	1 013 033
Immobilisations corporelles	8 850 566	59 738	3 471 128	1 638 332	137 881	10 880 981
Total amortissements	20 304 202	83 596	6 033 656	1 703 299	137 881	24 856 036

Valeurs nettes – En euros	01.01.2018	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	7 882 753	42 623	173 336	-	-	8 098 712
Immobilisations corporelles	10 771 748	142 475	(173 074)	446 677	59 314	10 353 786
Immobilisations financières	686 518	13 373	27 747	77 009	-	650 629
Total valeurs nettes	19 341 019	198 471	28 009	523 686	59 314	19 103 127

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2018 portent sur :

- la poursuite du développement de la plateforme logicielle et de l'offre de services UNiD™ avec l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique pour une chirurgie personnalisée du rachis ;
- le développement de la nouvelle gamme d'implants en titane imprimés en 3D en interne, composée de cages intersomatiques standards et sur mesure ainsi que d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la finalisation de la gamme de vis top-loading PASS TULIP® et le développement d'une vis tulipe générique de dernière génération.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2018 s'élève à 1 625 843 euros contre 1 891 664 euros en 2017.

2/ Les dépenses de brevets activées en 2018 s'élèvent à 219 004 euros, pour 780 417 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent pour 75 % les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®). En 2017, elles comprenaient le rachat auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié.

3/ L'augmentation du poste licences et logiciels est essentiellement liée au développement du UNiD™ HUB, logiciel propriétaire de planification chirurgicale qui s'appuie sur les technologies de big data et qui a été mis en service, après avoir été approuvé par la FDA, à l'occasion du congrès de la NASS fin octobre 2017.

4/ Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,5 million d'euros sur l'exercice 2018 qui concerne principalement l'acquisition d'un centre d'usinage 5 axes.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis et dans les filiales de distribution nouvellement créées. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du poste matériel informatique et de bureau s'explique principalement par le renouvellement d'équipements sous contrats de locations financières.

8/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles est liée principalement à des aménagements du siège social.

6.8 Contrats de location

6.8.1 Location financement et location financière

Les contrats de location financement et de location financière qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont comptabilisés comme suit :

- les actifs correspondants sont inscrits dès la conclusion du contrat de location en immobilisations corporelles ou incorporelles pour un montant égal à la juste valeur du bien loué et amortis sur leur durée probable d'utilisation ;
- les engagements financiers qui en découlent figurent en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette.

Les immobilisations acquises par voie de location financement et location financière se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2018				31.12.2017			
	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dettes financières	Valeur brute	Amort.	Valeur nette	Dettes financières
Logiciels	21 700	(21 700)	-	-	21 700	(14 888)	6 812	6 919
Installations techniques / matériels	3 374 252	(1 641 825)	1 732 427	930 028	3 108 569	(1 424 482)	1 684 087	848 911
Equipements informatiques	883 590	(391 006)	492 584	464 804	962 273	(407 287)	554 986	538 183
Total	4 279 542	(2 054 531)	2 225 011	1 394 832	4 092 542	(1 846 657)	2 245 885	1 394 013

Les acquisitions de 2018 financées par voie de location financement et de location financière comprennent un centre d'usinage 5 axes pour 436 milliers d'euros et du matériel informatique pour 81 milliers d'euros.

Les engagements de locations financement et de locations financières s'analysent comme suit :





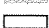

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Redevances payées		
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 164 129	1 425 166
Redevances de l'exercice (1)	556 104	525 252
Total	1 720 233	1 950 418
Redevances restant à payer		
A un an au plus	586 675	494 797
Entre 1 et 5 ans	822 581	949 841
Au-delà de 5 ans	-	-
Total	1 409 256	1 444 638
Valeurs résiduelles	21 846	19 532

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.8.2 Locations simples

Les contrats de locations dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont traités en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Les locations simples concernent principalement les loyers annuels afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

Sociétés	Montant du loyer annuel	Durée du bail
 MEDICREA INTERNATIONAL, Rillieux-la-Pape, FR	1 131 878 euros	12 ans à compter du 23 septembre 2016
 MEDICREA USA, New-York, US	987 767 dollars	10 ans à compter du 1er avril 2016
 MEDICREA TECHNOLOGIES UK, Swaffam Bulbeck, GB	8 800 livres sterling	Bail résilié
 MEDICREA GMBH, Köln, DE	14 591 euros	Bail résilié
 MEDICREA POLAND, Łódź, PL	49 059 zlotys	3 ans à compter du 1 ^{er} mars 2017
 MEDICREA BELGIUM, Houwaart, BE	14 547 euros	9 ans à compter du 1 ^{er} septembre 2015

Le bail de location des bureaux de MEDICREA TECHNOLOGIES UK a été résilié en août 2018, le Groupe est désormais représenté au Royaume-Uni par un distributeur indépendant.

Le bail de location des bureaux de MEDICREA GMBH a été résilié en mai 2018, Le Groupe est désormais représenté en Allemagne par un distributeur indépendant.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Immobilier	Autres	Total	Immobilier	Autres	Total
A un an au plus	2 055 781	175 759	2 231 540	1 962 921	168 559	2 131 480
Entre 1 et 5 ans	7 444 539	103 881	7 548 420	8 071 679	136 347	8 208 026
Entre 5 ans et 10 ans	8 959 807	-	8 959 807	8 974 850	-	8 974 850
Au-delà de 10 ans	-	-	-	834 690	-	834 690
Total	18 460 127	279 640	18 739 767	19 844 140	304 906	20 149 046

Le paragraphe 1.1.2 détaille les impacts au 31 décembre 2018 des effets de l'application anticipée de la nouvelle norme IFRS 16 relative aux contrats de location.

NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

7.1 Provisions

Une provision est constituée dès lors que :

- le Groupe à une obligation juridique, contractuelle ou implicite résultant d'un élément passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables à la date de clôture.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est supérieure à un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En euros	Provisions pour pensions	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
Provisions au 1 ^{er} janvier 2018	600 328	177 914	22 000	800 242
Dotations	110 980	10 000	4 800	125 780
Utilisations de l'année	-	(42 648)	(3 500)	(46 148)
Reprises	-	(44 549)	(18 500)	(63 049)
Ecart actuariels	(71 941)	-	-	(71 941)
Variation des taux de change	-	(717)	-	(717)
Provisions au 31 décembre 2018	639 367	100 000	4 800	744 167
<i>dont part à moins d'un an</i>	<i>17 499</i>	<i>100 000</i>	<i>4 800</i>	<i>122 299</i>
<i>dont part de un an à cinq ans</i>	<i>21 015</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>21 015</i>
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	<i>600 853</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>600 853</i>

Les provisions pour litiges concernent des litiges salariaux non débouclés au 31 décembre 2018.

7.2 Passifs éventuels

Un passif éventuel représente :

- une obligation potentielle résultant d'un évènement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un évènement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ;
- une obligation actuelle résultant d'un évènement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable, soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces passifs éventuels ne font l'objet d'aucune comptabilisation dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2018.

Les passifs éventuels identifiés au 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

- Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie, aucune demande de prise en charge n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2018 et évaluera, en fonction de l'ensemble des données collectées sur l'exercice 2019, la nécessité ou non de revoir cette position au 31 décembre 2019.

- Le contrat qui a encadré l'acquisition auprès du Docteur Paul McAfee de trois brevets qui protègent une technique innovante permettant de déterminer la hauteur physiologique de l'espace intervertébral en s'appuyant sur l'anatomie du patient pour sélectionner précisément le dispositif intersomatique approprié, stipule qu'en cas de rachat de MEDICREA INTERNATIONAL par une autre société, suivi d'une dénonciation du dit contrat, une indemnité serait accordée au Docteur McAfee à hauteur de 1 million de dollars minorée de toutes les redevances perçues jusqu'à la date du rachat.
- Deux contrats de royalties conclus avec deux chirurgiens américains prévoient la possibilité pour ces derniers de dénoncer les contrats en cas de changement de contrôle du Groupe MEDICREA et d'exiger le paiement d'une indemnité d'un million de dollars chacun.
- MEDICREA USA fait depuis juillet 2017 l'objet d'une investigation civile menée par le Département de la Justice Américaine (DOJ) dans le cadre du Sunshine Act définissant les règles de déclarations des avantages accordés aux professionnels de santé à l'occasion notamment de leurs participations à des congrès, expositions, réunions. Assistée par un cabinet d'avocats spécialisé, la société a fourni les éléments permettant de démontrer qu'elle était en conformité avec les obligations auxquelles elle était tenue hormis

quelques erreurs de déclarations qui ont été régularisées à posteriori. Le DOJ a communiqué au cours du dernier trimestre 2018 le résultat de ses premières investigations et demandé des compléments d'informations et des documents additionnels. Au cours du 1er trimestre 2019, la société par l'intermédiaire de ses avocats, a présenté ses réponses au Département de la Justice Américaine en fournissant les éléments complémentaires souhaités. A la suite de ces échanges, le DOJ a formulé une nouvelle requête afin d'obtenir des informations supplémentaires. MEDICREA USA s'est engagée à fournir l'ensemble de celles-ci. A ce stade de l'investigation et dans la mesure où la société collabore pleinement avec le DOJ avec l'assistance de ses avocats, il n'est pas possible de déterminer quels seront les résultats de l'enquête en cours.

NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1 Endettement financier net

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissements américain leader dans le domaine de la santé. Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) et portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance en novembre 2022. Cette opération s'est accompagnée de l'émission de 1 million de bons de souscription d'actions (BSA) non cotés qui ont été souscrits à titre gratuit par Perceptive Advisors et qui donnent le droit de souscrire pendant une période de sept ans à 1 million d'actions nouvelles MEDICREA à un prix d'exercice de 2,19 euros.

Le Groupe a remboursé grâce à cette opération la totalité de la dette convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management, ainsi que d'autres dettes bancaires garanties par des nantissements sur fonds de commerce pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les engagements de rachat des minoritaires des sociétés MEDICREA BELGIUM (8,9 millions d'euros) et MEDICREA AUSTRALIA (0,7 million d'euros) ont été constatés en autres dettes financières.

Au 31 décembre 2018, l'endettement financier net du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018			31.12.2017		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières long terme	31 730 339	4 063 686	35 794 025	16 738 955	3 494 313	20 233 268
Crédit à court terme et banques	-	790 645	790 645	-	893 065	893 065
Endettement financier brut	31 730 339	4 854 331	36 584 670	16 738 955	4 387 378	21 126 333
Trésorerie et équivalents	-	(10 802 725)	(10 802 725)	-	(11 980 693)	(11 980 693)
Endettement financier net	31 730 339	(5 948 394)	25 781 945	16 738 955	(7 593 315)	9 145 640

8.1.1 Analyse des dettes financières à long terme

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunts obligataires	23 458 680	15 601 568
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 997	3 218 398
Crédit-bail	1 077 989	1 039 433
Locations financières	316 843	354 580
Intérêts courus sur emprunts	591	7 590
Autres dettes financières	9 623 925	11 699
Total	35 794 025	20 233 268
<i>dont dettes financières à taux fixe</i>	<i>12 916 679</i>	<i>20 233 268</i>
<i>dont dettes financières à taux variable</i>	<i>22 877 346</i>	<i>-</i>

Les emprunts obligataires se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Emprunt obligataire – Novembre 2018 (1)	22 877 346	-
Emprunt obligataire convertible – Août 2016 (2)	-	13 457 885
Emprunt obligataire – Février 2016 (3)	-	1 150 000
Emprunt obligataire – Avril 2015	581 334	993 683
Total	23 458 680	15 601 568

(1) Comme expliqué au point 8.1, le Groupe a émis des obligations pour un total de 30 millions de dollars qui converties au cours du 31 décembre 2018 s'élèvent à 26 200 800 euros. Cette opération s'est accompagnée de l'émission de 1 million de bons de souscription d'actions (BSA) qui ont été souscrits à titre gratuit par Perceptive Advisors et donnant le droit de souscrire 1 million d'actions nouvelles MEDICREA à un prix d'exercice de 2,19 euros. Conformément à la norme IAS 32 qui traite des instruments de capitaux propres, les bons de souscription d'actions ont été évalués à leur juste valeur pour un montant de 2 millions d'euros et comptabilisés en moins de la dette financière sous-jacente.

Compte tenu de ces éléments, l'emprunt obligataire a fait l'objet d'une décomposition en une composante dettes de 24 156 817 euros et une composante capitaux propres de 2 043 983 euros en application de la méthode dite du split-accounting (IAS 32).

Le même principe s'applique aux frais d'émission de l'emprunt d'un montant global de 1 410 486 euros, conduisant à les décomposer en une composante dette de 1 301 596 euros amortis sur la durée de vie de l'emprunt sous-jacent selon la méthode du taux d'intérêt effectif et une composante capitaux propres de 108 890 euros.

Les retraitements IFRS liés se résument comme suit :

En euros	31.12.2018
Au 1 ^{er} janvier 2018	-
Emission de l'emprunt obligataire	26 200 800
Retraitement IFRS des BSA	(2 043 983)
Retraitement IFRS des frais d'émission d'emprunt	(1 301 596)
Amortissement de la période du retraitement des frais d'émission d'emprunt	22 125
Au 31 décembre 2018	22 877 346

Au 31 décembre 2018, l'emprunt de 30 millions d'euros ne fait pas l'objet d'une couverture de change, ni d'une couverture de taux compte tenu des difficultés rencontrées par le Groupe pour mettre en place avec ses partenaires bancaires une opération de « cross currency swap ».

(2) La Société a remboursé l'emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrit en août 2016 auprès d'Athyrium Capital Management, conduisant à l'enregistrement des opérations suivantes :

En euros	31.12.2018
Au 1 ^{er} janvier 2018	13 457 885
Amortissement de l'emprunt	664 489
Amortissement des frais d'émission	316 898
Remboursement de l'emprunt	(15 000 000)
Reprise retraitements IFRS en capitaux propres	560 728
Au 31 décembre 2018	-

(3) L'emprunt obligataire de 1,15 million d'euros a été intégralement remboursé sur l'exercice.

8.1.2 Evolution des dettes financières à long terme

L'évolution des dettes financières à long terme s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2017	Variations « cash »		Variations « non cash »	31.12.2018
		Emissions	Remboursements		
Emprunts obligataires	15 601 568	26 200 800	(16 562 349)	(1 781 339)	23 458 680
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 218 398	1 200 000	(3 107 707)	5 306	1 315 997
Crédit bail	1 039 433	-	(410 686)	449 242	1 077 989
Locations financières	354 580	-	(105 180)	67 443	316 843
Intérêts courus sur emprunts	7 590	-	-	(6 999)	591
Autres	11 699	-	-	9 612 226	9 623 925
Emprunts long terme	20 233 268	27 400 800	(20 185 922)	8 345 879	35 794 025
Emprunts court terme (1)	893 065	-	(3 284)	(99 136)	790 645
Total	21 126 333	27 400 800	(20 189 206)	8 246 743	36 584 670

(1) Les emprunts court terme correspondent aux concours bancaires courants, au factoring ainsi qu'aux intérêts courus bancaires comme détaillé au point 8.1.4.

Cette évolution est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2018 dans le cadre des plans d'amortissement existants, à l'émission d'obligations pour 30 millions de dollars et à la souscription de deux nouveaux emprunts bancaires d'un montant total de 1,2 million d'euros. L'émission d'obligations pour un montant de 30 millions de dollars a en outre permis le remboursement anticipé de la dette obligataire convertible de 15 millions d'euros souscrite auprès d'Athyrium Capital Management en août 2016, ainsi que d'autres emprunts bancaires pour un montant total de 1,6 million d'euros.

Les variations « non cash » d'un montant global de 8,2 millions d'euros résultent principalement des retraitements IFRS liés :

- aux dettes sur rachat de minoritaires : + 9,6 M€ ;
- aux emprunts obligataires : - 1,7 M€ ;
- à l'activation des nouveaux contrats de crédit-bail et de locations financières : + 0,5 M€.

8.1.3 Maturité des dettes financières à long terme

Les échéances des dettes financières à long terme se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2018	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	23 458 680	432 540	23 026 140	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 315 997	362 767	863 230	90 000
Crédit-bail	1 077 989	438 962	639 027	-
Locations financières	316 843	116 826	200 017	-
Intérêts courus sur emprunts	591	591	-	-
Autres	9 623 925	2 712 000	6 900 226	11 699
Total	35 794 025	4 063 686	31 628 640	101 699

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillés en note 8.5.3 « Risques de liquidité ».

8.1.4 Analyse des dettes financières à court terme

Un contrat de factoring relatif aux créances clients export a été mis en place en 2016. En France, le Groupe finance son poste clients en mobilisant une facilité de caisse court terme comptabilisée en concours bancaires courants.

Au 31 décembre 2018, l'ensemble des dettes financières à court terme est contracté en euros et à taux fixe et s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Concours bancaires courants	500 000	503 284
Factoring	284 057	385 178
Intérêts courus bancaires	6 588	4 603
Total	790 645	893 065

8.1.5 Analyse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie évolue comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Disponibilités	10 802 725	11 980 693
Trésorerie et équivalents	10 802 725	11 980 693

8.1.6 Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie sur les deux derniers exercices figure au point 3.4 des états financiers au 31 décembre 2018.

Les autres variations des flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement se détaillent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Frais d'émission de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	(1 410 486)	-
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	(391 973)	(1 295 204)
Frais d'émission d'emprunts	5 306	6 745
Autres emprunts financiers	-	11 699
Total	1 797 153	(1 276 760)

8.1.7 Taux moyen de la dette

Le taux moyen de la dette évolue comme suit :

	31.12.2018	31.12.2017
Euro (EUR)	6,86 %	5,80 %

Le niveau élevé du taux moyen de la dette est lié à la rémunération des emprunts obligataires dont les taux d'intérêt sont nettement supérieurs à ceux concernant les financements bancaires classiques. Hors emprunts obligataires, le taux moyen de la dette ressort à 3,67 %.

8.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables.

Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2018.

8.3 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et, d'autre part, des autres produits et charges financiers.

8.3.1 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts payés sur les dettes financières minorés des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Intérêts sur obligations	(2 280 850)	(2 123 849)
Intérêts sur emprunts	(51 026)	(65 876)
Intérêts sur location financement	(46 248)	(45 064)
Garantie BPI sur emprunts	(26 238)	(8 211)
Intérêts sur découverts	(11 160)	(3 396)
Intérêts sur factoring	(2 871)	(2 556)
Autres	(9 778)	-
Coût de l'endettement financier net	(2 428 171)	(2 248 952)

8.3.2 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les résultats des opérations de change.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Gains / (pertes) de change	166 002	(179 060)
Produits financiers sur placement de trésorerie	-	8 332
Autres produits / (charges) financiers	166 002	(170 728)

Les gains et pertes de change s'analysent comme suit sur l'exercice 2018 :

En euros	31.12.2018
Revalorisation de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars au cours du 31 décembre 2018	230 956
Revalorisation des comptes bancaires au cours du 31 décembre 2018	(31 899)
Mise en place des dépôts à terme en dollars	(33 055)
Autres produits / (charges) financiers	166 002

8.4 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;
- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;
- instruments dérivés : le Groupe est amené occasionnellement à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme et les options de change à primes.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

8.4.1 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

Rubriques	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2018		Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2017	
		Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)		Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
Actif en euros						
Clients et comptes rattachés	C	5 361 252	5 361 252	C	3 973 135	3 973 135
Autres actifs courants (2)	C	160 460	160 460	C	295 598	295 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	10 802 725	10 802 725	A	11 980 693	11 980 693
Passif en euros						
Trésorerie passive (3)	A	790 645	790 645	A	893 065	893 065
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	35 794 025	35 794 025	B	20 233 268	20 233 268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	4 803 155	4 803 155	C	4 672 856	4 672 856
Autres passifs courants et non courants (4)	C	1 097 870	1 097 870	C	439 771	439 771

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

8.4.2 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2018 et 2017 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2018	Au 31.12.2017
Produits de placement		-	8 332
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement	A	-	8 332
Charges de financement		(2 428 171)	(2 248 952)
Charges d'intérêt	B	(2 428 171)	(2 248 952)
Autres produits financiers		248 181	-
Gains de change	A	248 181	-
Autres charges financières		(82 179)	(179 060)
Pertes de change	A	(82 179)	(179 060)

8.5 Politique de gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

8.5.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux, titane et chrome-cobalt et de polymères tolérés par le corps humain, principalement Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués (entre 5 et 10%).

8.5.2 Risques de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 59 jours au 31 décembre 2018. Pour les clients internationaux autres que les établissements de santé ne réglant pas d'avance ou susceptibles de présenter des risques de non recouvrement, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2018, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 613 000 euros ;
- crédits documentaires (une opération était en cours au 31 décembre 2018 pour un montant de 26 670 euros).

D'une manière générale, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2018	31.12.2017
Créances clients brutes	5 464 975	4 003 281
Montant des impayés de plus de 6 mois	107 981	37 412
% du poste client	1,98 %	0,93 %
Montant des provisions clients	103 723	30 146
% du poste client	1,90 %	0,75 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	22 751	4 537

8.5.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds ont totalisé un montant global de 76 millions en euros et 30 millions en dollars américains comme le détaille le tableau ci-dessous :

Date	Nature	Montant en euros	Montant en US dollars
Juin 2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	11 587 604	
Décembre 2007	Augmentation de capital	7 000 002	
Novembre 2008	Augmentation de capital	1 155 928	
Avril 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 176 000	
Mai 2009	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	767 621	
Juin 2009	Augmentation de capital	621 942	
Décembre 2009	Augmentation de capital	1 395 608	
Décembre 2009	Exercice de bons de souscription d'actions	582 831	
Mai 2010	Emission d'obligations remboursables en actions nouvelles	1 928 624	
Juin 2010	Augmentation de capital	594 740	
Novembre 2011	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 534 500	
Aout 2012	Augmentation de capital	762 000	
Juin 2015	Augmentation de capital par placement privé	3 543 697	
Aout 2016	Emission d'obligations convertibles en actions	15 000 000	
Aout 2016	Augmentation de capital par placement privé	4 999 983	
Juin 2017	Augmentation de capital par placement privé	13 000 003	
Décembre 2017	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	7 216 957	
Juillet 2018	Emission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	3 083 777	
Novembre 2018	Emission d'obligations et de bons de souscription d'actions		30 000 000
Total		75 951 817	30 000 000

Ces levées de fonds ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créer de nouvelles filiales, de lancer de nouveaux produits et de développer des technologies innovantes notamment en matière de médecine personnalisée.

8.5.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, australienne et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises au travers d'enveloppes annuelles de couverture.

Au 31 décembre 2018, pour couvrir des dépôts à terme en dollars, le Groupe a mis en place des contrats de couverture de change se caractérisant par des ventes à terme de dollars contre euros pour un montant global de 3 millions de dollars.

8.5.5 Risques de taux

Au 31 décembre 2018, tous les emprunts contractés sont à taux fixe exceptée la dette obligataire de 30 millions de dollars émise en novembre 2018, d'une maturité de 4 ans et portant intérêt au taux de 8,5% augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Le Groupe envisage de couvrir de façon concomitante par une opération de « cross currency swap » les risques de change et de taux relatifs à cet emprunt et mène des discussions en ce sens avec l'ensemble de ses partenaires bancaires. A la date d'arrêté des comptes, celles-ci ne se sont pas encore concrétisées par un accord définitif de couverture.

8.5.6 Risques de variation de cours

Le Groupe a réalisé en 2018 48 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA (59 % en 2017). La baisse de cette proportion s'explique par la forte contribution des ventes de MEDICREA BELGIUM, nouvelle filiale créée en 2018, dans le chiffre d'affaires total.

Les filiales américaine, polonaise et australienne sont facturées dans leur devise fonctionnelle et dès lors que celles-ci sont en mesure d'honorer leurs créances commerciales, des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars US principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

En 2018, le dollar US s'est déprécié de plus de 4,5 % par rapport au taux moyen de 2017 générant un impact négatif de 0,8 million d'euros sur le chiffre d'affaires 2018. L'analyse de ces variations est décrite en note 4.10.

Une appréciation de 15 % du dollar US par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 2,4 millions d'euros et une diminution du résultat opérationnel de 0,3 million d'euros.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2018 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et une hausse du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

8.6 Engagements hors bilan liés aux financements du Groupe

8.6.1 Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nantissements de fonds de commerce (1)	26 483 051	5 644 801
Nantissement de matériel	1 098 976	1 098 976
Gages espèces (2)	55 000	62 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars émis en novembre 2018

(2) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

Le contrat lié à l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars souscrit en novembre 2018 par Perceptive Advisors stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 2,5 millions de dollars et qu'à la fin de chaque trimestre civil le revenu des 12 derniers mois respecte des critères de revenu minimum (26 millions d'euros au 31 décembre 2018). Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2018.

En complément de ces engagements, Perceptive Advisors bénéficie d'un nantissement du fonds de commerce de MEDICREA INTERNATIONAL à hauteur de 26 483 051 euros ainsi que des garanties sur certains actifs de MEDICREA INTERNATIONAL et de sa filiale MEDICREA USA, détaillées comme suit :

- accord de subordination de dettes entre les différentes filiales du Groupe ;
- nantissement de l'intégralité des titres de MEDICREA USA Corp détenus par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- garantie de paiement de l'emprunt par MEDICREA USA Corp en cas de défaut de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- nantissement des brevets, marques et autres propriétés intellectuelles détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des comptes bancaires détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang de l'ensemble des créances clients et inter-companies de MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors ;
- nantissement de 1er rang des stocks de produits finis détenus par MEDICREA INTERNATIONAL au profit de Perceptive Advisors.

8.6.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Cessions de créances commerciales	500 000	500 000
Contre garanties BPI (1)	-	1 008 729

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2018 s'élève à 245 000 euros.

NOTE 9 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt sont comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche est constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 887 701 euros en 2018 (897 375 euros en 2017).

9.1 Détail des impôts sur les résultats

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Impôts courants	(613 392)	-
Impôts différés	143 571	504 658
(Charges) / produits d'impôts sur les résultats	(469 822)	504 658

9.2 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2018, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net consolidé	(11 810 128)	(10 727 292)
Impôts sur les résultats	(469 822)	504 656
Résultat avant impôts	(11 340 306)	(11 231 948)
Paiement en actions	(728 078)	(287 338)
Résultat imposable	(10 612 228)	(10 944 610)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(1 057 452)	(1 059 042)
Résultat imposable hors ajustements	(11 669 680)	(12 003 652)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 28 %	3 267 510	3 361 023
Ecart de taux sociétés étrangères	(551 511)	(309 175)
Impôts sur différences permanentes	6 049	574 590
Déficits reportables non activés	(2 872 947)	(3 390 094)
Correction des impositions antérieures	(24 624)	(445 426)
Plafonnement des impôts différés actifs	(244 321)	643 366
Autres	(49 978)	70 373
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	(469 822)	504 657

9.3 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Déficits fiscaux reportables	1 593 004	1 475 985
Différences temporaires fiscales	74 121	9 935
Retraitements de consolidation	455 085	558 576
Total impôts différés actifs	2 122 210	2 044 496
Différences temporaires fiscales	163 828	209 017
Retraitements de consolidation	505 873	650 678
Total impôts différés passifs	669 701	859 695

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent à ne pas activer les déficits fiscaux de l'exercice 2018 générés par les sociétés du Groupe. Par ailleurs, pour la société mère, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élèvent à 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 dont 13,3 millions de pertes reportables non constatées et 1,2 million lié à des retraitements de consolidation.

Les déficits fiscaux dont dispose le Groupe sont les suivants :

En euros	31.12.2018	dont activés	impôts différés correspondants
MEDICREA INTERNATIONAL	41 083 577	-	-
MEDICREA UK	2 544 082	-	-
MEDICREA USA	11 313 230	7 585 731	1 593 004
MEDICREA GMBH	1 347 287	-	-
MEDICREA POLAND	884 707	-	-
Total des déficits fiscaux disponibles	57 172 883	7 585 731	1 593 004

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs concernant les déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2018
Déficits fiscaux reportables au 1 ^{er} janvier 2018	1 475 985
Correction des pertes reportables antérieures activées – MEDICREA USA	45 479
Variation des taux de change	71 540
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2018	1 593 004

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs.

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

10.1 Capitaux propres

10.1.1 Evolution du capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2018 de 16 219 847 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 2 595 175,52 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
Nombre d'actions autorisées	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions de préférence	-	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	16 219 847	15 082 911
Valeur nominale en euros	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	16 219 847	15 082 811
Nombre d'actions à droit de vote double	2 785 108	2 594 120
Nombre d'actions détenues en auto-détention	4 756	4 438

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL au cours de l'exercice 2018 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2018, le capital social est composé de 15 082 811 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 2 413 265,76 euros.
- Le 9 juillet 2018, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA ») dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés américains.
- Le 19 septembre 2018, 9 000 actions nouvelles ont été émises correspondant à la livraison aux salariés américains d'actions attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration du 19 septembre 2016.
- Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.
- Au 31 décembre 2018, le capital social est ainsi composé de 16 219 847 actions ordinaires pour un montant de 2 595 175,52 euros.

10.1.2 Bons de souscription d'actions (BSA)

Au 31 décembre 2018, les caractéristiques des BSA pouvant être exercés sont récapitulées dans le tableau suivant :

Date d'attribution	22.12.2017	09.07.2018	27.11.2018
Durée de vie	3 ans	3 ans	7 ans
Nombre de BSA	2 336 341	1 127 936	1 000 000
Nombre d'actions ordinaires obtenues en cas d'exercice de tous les BSA	1 168 170	563 968	1 000 000
Prix d'exercice	3,15 €	3 €	2,19 €

Ces BSA répondent à la qualification d'instruments de capitaux propres au regard de la norme IAS 32 (règle du fixe pour fixe). Ils sont comptabilisés en capitaux propres pour leur prix de transaction et ne font l'objet d'aucune réévaluation par la suite.

Ainsi les BSA de décembre 2017 et juillet 2018, créés concomitamment à des augmentations de capital n'ont donné lieu à aucune comptabilisation supplémentaire dans les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2018. Ceux de novembre 2018, créés à l'occasion d'une émission obligataire ont été valorisés pour un montant de 2 millions d'euros et comptabilisés en diminution de la dette financière sous-jacente.

10.1.3 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence étaient éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société qui pouvait résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence était de 210 000.

Le 17 décembre 2018, date limite de conversion des actions de préférence de la société MMCO, 100 actions de préférence P ont été converties en 100 actions ordinaires.

10.1.4 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

10.1.5 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 3.5 des états financiers au 31 décembre 2018. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, les autres variations s'analysent de la façon suivante :

En euros	31.12.2018	31.12.2017
BSA dont le sous-jacent est l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	2 043 983	-
Frais d'émission de l'emprunt obligataire de 30 millions de dollars	(108 890)	-
Débouclage du retraitement IFRS lié à l'emprunt obligataire convertible d'août 2016	(560 728)	-
Ecart actuariels des indemnités de départ à la retraite	71 941	19 446
Actions propres	669	(10 064)
Autres	37	(20)
Total	1 447 012	9 362

L'Assemblée Générale du 30 novembre 2018 a par ailleurs approuvé l'apurement du report à nouveau débiteur d'un montant de 36,6 millions d'euros par compensation avec le poste primes d'émissions.

10.1.6 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Augmentation de capital de juillet 2018

MEDICREA INTERNATIONAL a placé sur cette période 1 127 936 actions nouvelles à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA »), d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, émises au prix unitaire de 2,734 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3,1 millions d'euros, représentant, post-opération, 7,47 % du capital social de la Société. Le nombre d'actions émises pourra être porté à 1 691 904, soit un montant maximum de 4,8 millions d'euros en cas d'exercice de l'intégralité des bons de souscription d'actions (« BSA »).

Chaque action nouvelle émise est assortie d'un BSA, soit un nombre total de 1 127 936 BSA émis. Deux BSA donnent le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 3 euros. Les BSA pourront être exercés pendant une période de 3 ans à compter de leur émission.

Emprunt obligataire de novembre 2018

Le Groupe a émis en novembre 2018 des obligations pour un montant de 30 millions de dollars au profit de Perceptive Advisors, un fonds d'investissement américain leader dans le domaine de la santé. Cette opération s'accompagne également de l'émission de bons de souscription d'actions (BSA).

Le financement est constitué d'obligations senior garanties soumises au droit américain (New-York) portant intérêt au taux de 8,5 % augmenté du taux le plus élevé entre le LIBOR USD 3 mois et 2,5 %. Les obligations arriveront à échéance le 27 novembre 2022. Elles sont assorties de garanties données sur les titres de MEDICREA USA Corp, filiale détenue à 100 % par MEDICREA INTERNATIONAL, et de nantissements sur certains actifs et créances du Groupe au profit de l'investisseur.

1 000 000 de bons de souscription d'actions non inscrits sur Euronext Growth ont été souscrits par Perceptive Advisors à titre gratuit.

Un BSA donne le droit de souscrire à une action nouvelle MEDICREA, à un prix d'exercice de 2,19 euros correspondant à la moyenne pondérée des cours des dix dernières séances de bourse précédant sa

fixation, diminuée d'une décote de 10 %. Les BSA pourront être exercés pendant une période de sept ans à compter de leur émission.

Le tableau ci-dessous présente la dilution potentielle cumulée du capital dans l'hypothèse où tous les BSA, options et autres instruments susceptibles d'être convertis en circulation sont exercés (comprenant l'ensemble des BSA émis depuis 2017, les stock-options et les potentielles attributions gratuites d'actions) :

	Pré-opération novembre 2018	Exercice des BSA Décembre 2017	Exercice des BSA Juillet 2018	Exercice des BSA Novembre 2018	Exercice des stock-options	Attribution gratuite d'actions	Post-opération après conversion de tous les instruments
Nombre d'actions ordinaires	16.219.847						
Nombre d'actions ordinaires ajoutées si les BSA/options sont entièrement exercés		1.168.170	563.968	1.000.000	1.350.000	792.000	4.874.138
Prix d'exercice ou de conversion	-	3,15 €	3 €	2,19 €	3,16 € ¹	-	-
Dilution potentielle cumulée	-	6,72%	9,65%	14,42%	20,11%	23,11%	23,11%

¹ Prix moyen d'exercice des stock-options

Emprunt obligataire convertible d'avril 2015

Le Groupe a remboursé en cumul au 31 décembre 2018, 142 des 200 obligations convertibles souscrites en avril 2015 par un investisseur institutionnel, soit la somme de 1,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance avril 2020.

10.1.7 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

10.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêt de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action.

Au 31 décembre 2018, conformément à la norme IAS 33 et pour éviter un effet relatif, il n'a pas été pris en considération dans la détermination de l'effet de dilution les actions ordinaires potentielles résultant des plans d'options et d'actions gratuites attribuées (2 142 000 actions) ainsi que des bons de souscription d'actions (2 732 138 actions).

NOTE 11 : AUTRES INFORMATIONS

11.1 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2018			31.12.2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	10,65	18,17	1 727 490	11,45	19,55
Denys SOURNAC (2)	607 533	3,75	4,18	457 488	3,03	2,59
Jean Philippe CAFFIERO	216 089	1,33	2,19	216 089	1,43	2,36
David RYAN	24 148	0,15	0,21	15 148	0,10	0,09
Fabrice KILFIGER	9 300	0,06	0,05	300	0,00	0,00
<u>Autres Administrateurs</u>						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,20	1,02	194 587	1,29	1,10
Patrick BERTRAND (2)	113 968	0,70	0,69	113 968	0,76	0,74
François Régis ORY (2)	108 652	0,67	0,57	108 652	0,72	0,61
Rick KIENZLE	102 880	0,63	0,54	102 880	0,68	0,58
Marc RECTON	76 952	0,47	0,47	18 752	0,12	0,18
Christophe BONNET	52 128	0,32	0,44	52 128	0,35	0,48
Pierre OLIVIER	27 000	0,17	0,14	18 000	0,12	0,10
Jean Joseph MORENO	22 000	0,14	0,23	22 000	0,15	0,21
Total	3 282 727	20,24 %	28,90 %	3 047 482	20,20 %	28,59 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2018 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

11.2 Informations relatives aux parties liées



Comme mentionné au point 5.8 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des deux dernières périodes :

En euros	Montant HT facturé en 2018	Montant HT facturé en 2017
Prestations management	300 000	300 000
Refacturation personnel	47 490	151 500
Refacturation directeur délégué	-	64 000
Quote part sur frais	6 780	11 004
Loyer et charges locatives	37 407	45 508
Total	391 677	572 012

La refacturation des frais de personnel de deux salariés ainsi que les frais d'utilisation de bureaux a cessé à la fin du 1^{er} trimestre 2018, les couts correspondants étant désormais générés directement au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL.

11.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes du Groupe relatifs à l'exercice 2018 et figurant au compte de résultat consolidé sont les suivants :

Montants HT en euros				
	2018	2017	2018	2017
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	77 644	64 630	24 154	32 054
Services autres que la certification des comptes	11 061	6 072	5 500	6 036
Total honoraires	88 705	70 702	29 654	38 090

11.4 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.